

IRES. "FORUM" 2015

Actes des rencontres organisées par l'IRES

Privilégiant le regard croisé, l'activité "IRES.Forum" a été marquée en 2015 par l'organisation de 2 rencontres internationales et de 35 séminaires ayant trait aux questions stratégiques nationales, aux relations extérieures du Maroc et aux questions globales.

Ces rencontres ont vu la participation de personnalités nationales et internationales, de représentants du corps diplomatique et des organisations internationales, de l'administration, du secteur public et privé, de la société civile ainsi que des experts marocains et étrangers.

Prenant exemple sur les think tanks internationaux, l'IRES adopte la charte de confidentialité de Chatham House en vue d'offrir l'anonymat aux orateurs et d'encourager l'ouverture et le partage de l'information ainsi que l'éclosion d'idées novatrices.

Ce recueil des comptes rendus de l'activité IRES.Forum a été élaboré conformément à cette charte. Les comptes rendus sont présentés selon l'ordre chronologique.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| ETUDE DES QUESTIONS NATIONALES | 5 |
| Quels leviers pour édifier une stratégie de Label Maroc ? | 7 |
| Comment faire du Maroc un hub régional dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation ? | 11 |
| Le capital immatériel de Royal Air Maroc | 14 |
| La réputation du Maroc à l'international | 17 |
| Les inégalités et la cohésion sociale au Maroc | 20 |
| ETUDE DES RELATIONS EXTERIEURES DU MAROC ET DES QUESTIONS RELATIVES A LA DIPLOMATIE | 25 |
| Quels leviers de développement des relations entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est ? | 27 |
| L'avenir de la Russie, à l'aune des mutations géopolitiques régionales et internationales | 30 |
| Quels leviers de renforcement des relations entre le Maroc et l'Espagne ? | 34 |
| Quelle diplomatie climatique pour le Maroc ? | 39 |
| Pour une diplomatie économique proactive : quelle contribution des différents acteurs nationaux ? | 42 |
| Quelles perspectives de renforcement des relations entre le Maroc et la France ? | 45 |
| La politique européenne de voisinage : quelle nouvelle vision à l'aune des mutations du contexte régional et international ? | 48 |
| La situation sécuritaire dans la région MENA : enjeux et perspectives | 52 |
| Pour une diplomatie culturelle renforcée | 55 |
| La politique moyen-orientale de l'Allemagne après la réunification : entre continuité et changement | 58 |
| Les priorités de la politique étrangère chinoise en Afrique et au Moyen-Orient | 61 |
| Les priorités de la politique étrangère tchèque dans la région MENA et en Afrique | 64 |
| EXAMEN DES QUESTIONS GLOBALES | 67 |
| Le Maroc face à la montée de deux menaces transnationales : le terrorisme et le crime organisé | 69 |
| Les défis des démocraties dans un monde en transformation accélérée | 72 |
| Les nouveaux enjeux sécuritaires en Méditerranée | 76 |
| La transition énergétique du Maroc, à l'aune de la nouvelle géopolitique de l'énergie | 80 |
| Attentats terroristes de Paris : clés de compréhension et enseignements | 83 |
| Les enjeux géostratégiques des espaces maritimes | 86 |
| PRESENTATION D'OUVRAGES | 95 |





Etude des questions nationales





Quels leviers pour édifier une stratégie de Label Maroc ?

14 janvier 2015

Cette rencontre a permis d'insister sur l'importance d'édifier un label Maroc en tant que composante essentielle du capital immatériel du Royaume et levier de renforcement de la cohérence de ses politiques publiques.

Les discussions ont permis de mettre en relief la nécessité pour le Royaume de mettre en place une stratégie globale et intégrée de marque Maroc pour mobiliser les synergies entre les acteurs concernés. D'autres aspects ont été abordés, notamment l'articulation entre la dimension intérieure et extérieure de l'image du pays ainsi que l'importance de la veille stratégique pour anticiper les mutations du contexte international, régional et national.

Importance du label, en tant que composante du capital immatériel du Maroc

La question du label pays (Nation branding) revêt une importance stratégique. La plupart des pays développés et certains pays émergents recourent, aujourd'hui, à cet outil de positionnement stratégique pour élargir leurs débouchés extérieurs, renforcer leur attractivité économique et financière et acquérir une plus grande influence politique et culturelle, à travers un travail de fond sur leur image et leur réputation.

Le Maroc, qui aspire à jouer un rôle plus important sur la scène régionale, voire internationale, est fortement concerné par le développement de son image sur la base d'un label pays, dans le but de mobiliser efficacement et en permanence les atouts et les potentialités dont il dispose et de promouvoir, in fine, ses intérêts stratégiques prioritaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Dans le Message Royal adressé à la première Conférence des Ambassadeurs le 30 août 2013, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI avait souligné que "... la promotion du Label Maroc n'est pas un simple slogan, mais plutôt un objectif stratégique dont la réalisation permettra de concrétiser toutes les opportunités de coopération possibles dans tous les domaines ...".



Atouts du Maroc pour édifier sa stratégie de marque

Le Maroc dispose de plusieurs atouts qui lui permettent de construire sur une base solide sa marque-pays. Parmi ces atouts, il convient de citer :

- une position géographique de choix au carrefour des continents européen et africain avec une projection sur le monde arabe, plaçant le Maroc au centre des stratégies des grandes puissances.
- une dynamique des réformes qui a permis au Maroc d'accélérer sa transition démocratique et de se prémunir contre les chocs induits par le "printemps arabe".
- un comportement international, fondé sur la modération politique et religieuse qui a donné au pays l'opportunité de jouer le rôle de médiateur privilégié et de pont entre le monde musulman et l'Occident.
- des choix de développement, prônant l'ouverture et la modernité et privilégiant les valeurs de progrès ainsi qu'une politique migratoire concertée avec les pays partenaires.
- un réseau d'accords de libre-échange, donnant accès à un marché de 2 milliards de consommateurs en Europe et en Afrique ainsi que la promotion d'une coopération sud-sud, fondée sur des projets gagnant-gagnant, notamment avec les pays d'Afrique.

Passage en revue de l'expérience de quelques acteurs nationaux en matière de promotion du label Maroc

Parallèlement à l'examen des aspects conceptuels de la marque, la rencontre a porté sur le passage en revue de l'expérience de quelques acteurs nationaux en matière de promotion du label Maroc dans le domaine commercial, de l'artisanat, du tourisme, du transport aérien et des télécommunications.

L'Office National Marocain du Tourisme, dont la mission principale est la promotion de la destination Maroc, couvre plus de 35 marchés émetteurs. L'Office assure une présence active lors des rendez-vous internationaux avec, comme objectif, l'amélioration de l'attractivité touristique du Royaume.

Les évaluations menées par l'Office indiquent que les perceptions des touristes à l'endroit de la destination Maroc ont connu une certaine amélioration. Une étude récente, réalisée par l'Office National Marocain du Tourisme a montré que le Maroc est actuellement perçu par les touristes étrangers comme une destination de la diversité des sites, des patrimoines et de la culture, mais qui nécessite un renforcement, notamment au niveau des infrastructures de transport et de la qualité de l'accueil.

Royal Air Maroc joue un rôle majeur en tant que porte drapeau du pavillon marocain à l'international. La compagnie a tissé un réseau de près de 70 destinations dont 56 à l'international avec des fréquences régulières au départ des plus grandes capitales d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient.

Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture à l'international et de la promotion de la destination Maroc, Royal Air Maroc a régulièrement étendu son réseau par l'ouverture de nouvelles lignes, ce qui permet au Maroc de jouer un rôle de hub entre l'Afrique et l'Europe en particulier, à travers la desserte de 32 destinations africaines, à partir de sa plateforme de correspondance à Casablanca.

Royal Air Maroc œuvre pour l'amélioration de la qualité de ses services et ce, dans l'objectif d'accroître son trafic et de consolider son positionnement de choix au niveau africain.

Le Groupe Maroc Telecom s'inscrit également dans la logique de rayonnement de la Marque Maroc, à travers ses partenariats financiers et techniques avec des opérateurs historiques en Afrique subsaharienne.

L'action de Maroc Telecom pour le développement de la marque Maroc se décline selon trois dimensions : le transfert du savoir-faire en termes de gestion et d'organisation, le transfert de savoir-faire technologique et la capacité à redresser les opérateurs acquis par le groupe pour les transformer en opérateurs économiques, participant au développement économique de leur pays.

Le Ministère de l'Artisanat a mis en œuvre une stratégie de labellisation, visant la promotion de la qualité des produits de l'artisanat et du savoir-faire traditionnel du Maroc. Ce dispositif de labellisation, mis en place en conformité avec les normes internationales a pour objet de créer de la valeur ajoutée au profit de l'économie nationale, en contribuant à l'émergence d'un tissu d'entreprises compétitives, tournées vers l'exportation. Le système de certification-normalisation des produits est articulé autour d'une marque institutionnelle qui constitue le référentiel de l'ensemble des marques-produits.



Maroc Export a développé une démarche de label "Made in Morocco", axée sur la promotion de l'offre exportable marocaine sur les marchés internationaux. A cet effet, Maroc Export a mis en place un dispositif de veille stratégique et informationnelle, permettant d'anticiper les mutations de l'offre et de la demande sur les principaux marchés ciblés, dans le cadre de la stratégie commerciale du Maroc.

Synthèse des débats

Si des stratégies de marque spécifiques à des opérateurs ou à des organismes existent déjà, force est de constater que la marque-Maroc, qui est la marque ombrelle, reste à définir. Pour son édification, la marque Maroc nécessite de s'appuyer sur une approche globale et intégrée qui tienne compte des priorités stratégiques du Royaume. Son élaboration devrait reposer sur un diagnostic des atouts et des insuffisances du Maroc, au titre de son positionnement international.

La promotion de la marque Maroc devrait impliquer toutes les institutions gouvernementales, les think tanks, les Marocains du Monde, les étudiants étrangers ayant fait leurs études au Maroc, les personnalités amies du Maroc...

La communication stratégique à mettre en œuvre servirait de levier d'influence pour véhiculer l'image d'un Maroc stable et ouvert. Elle devrait être fondée sur une articulation judicieuse entre l'image interne et externe du pays. Des mécanismes de suivi et d'évaluation de la perception de l'image du pays au niveau national et international devraient être mis en place afin de disposer d'une remontée régulière de l'information pour réajuster, en conséquence, les actions internationales du pays et corriger les perceptions qui lui sont défavorables.

Comment faire du Maroc un hub régional dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation ?

26 février 2015

Cette rencontre a été l'occasion de présenter les conclusions de l'étude de l'IRES sur la recherche scientifique et l'innovation, en mettant en exergue les atouts à faire valoir et les insuffisances à combler par le Maroc pour faire de la recherche scientifique et de l'innovation le socle de son capital immatériel, en se référant à quelques expériences internationales réussies en la matière.

Les discussions ont porté sur l'impératif pour le Maroc de mettre en place une vision stratégique de long terme qui permettrait de fédérer les efforts des acteurs impliqués dans ce domaine, d'aligner la recherche scientifique et l'innovation sur les priorités stratégiques du pays et de mobiliser avec efficacité le réseau de partenariats dont il dispose pour accélérer l'édification de son statut de hub régional, au carrefour de l'Afrique, du monde arabe et de la Méditerranée.

Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

L'étude a pour objet d'examiner le potentiel du Maroc en matière de renforcement de ses capacités dans le domaine de l'innovation et de la recherche scientifique, pour accélérer le processus de rattrapage économique du pays et réussir son insertion dans le nouvel ordre concurrentiel mondial qui se profile à l'horizon.

La démarche poursuivie dans l'élaboration de cette étude s'appuie sur une approche holistique et multidimensionnelle qui prend en considération l'importance de l'innovation en tant que levier structurel de développement et de positionnement international et l'importance des synergies entre les acteurs ainsi qu'une vision commune en la matière.

Tenant compte de ce qui précède, les termes de référence de l'étude ont été articulés autour de trois axes interdépendants :

- Dresser l'état des lieux de la situation de l'innovation et de la recherche scientifique au Maroc et réaliser un benchmarking des meilleures pratiques internationales dans le domaine de l'innovation pour en tirer des enseignements utiles pour le pays.
- Identifier les atouts du Maroc en matière d'attractivité des investissements internationaux, liés au domaine de l'innovation et de la recherche scientifique.



- Mettre en exergue les faiblesses à combler et les défis auxquels le Maroc devrait faire face pour accélérer sa transition vers le statut de hub régional de l'innovation et de la recherche.
- Faire des propositions stratégiques, à même de promouvoir l'innovation et la recherche scientifique au Maroc et en faire un axe central de la stratégie de positionnement du pays dans le système mondialisé.

Principaux résultats de l'étude

L'étude a fait un rappel des atouts du Maroc, à savoir :

- la posture stratégique du Maroc comme étant l'une des économies les plus ouvertes de sa région, avec une capacité plus rapide à s'intégrer dans le commerce mondial.
- le choix de secteurs à vocation mondiale et l'ancrage du Maroc à de nouveaux métiers technologiquement sophistiqués (aéronautique, électronique, énergie solaire...).
- la promotion de centres et de pôles d'enseignement et de recherche dans des domaines technologiques, tels que les énergies renouvelables, l'environnement, l'automobile...
- les progrès encourageants en matière d'amélioration de l'environnement des affaires, d'adoption et de promotion des lois de protection de la propriété intellectuelle et de lutte contre la contrefaçon. Ces performances devraient constituer un levier important d'attrait des investissements étrangers.

Quant aux faiblesses, elles résident, notamment, dans le système d'enseignement dont il faudrait améliorer le rendement et assurer l'adaptation aux besoins des secteurs productifs, mais aussi dans la gouvernance du domaine de la recherche.

En termes de benchmark international, l'étude s'est référée à l'expérience de l'Allemagne, du Brésil, de la Corée du Sud et de la France. Elle a permis de faire ressortir quatre facteurs essentiels à l'émergence d'un hub régional de la recherche scientifique et de l'innovation : les compétences, le financement, l'écosystème et la demande en matière d'innovation.

L'étude a proposé que soit accéléré le développement du système national de la recherche scientifique et de l'innovation, **selon une logique de hub régional** en :

- consolidant les initiatives déjà existantes dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation, au sein d'une vision globale et intégrée pour construire un écosystème adéquat, incluant les entreprises innovantes, les ressources humaines et financières ainsi que les pôles de développement technologiques.
- favorisant l'ancrage précoce aux technologies et aux chaînes de valeurs régionales et mondiales, à travers notamment la consolidation de pôles d'excellence, orientés vers les sciences et technologies, les sciences humaines et sociales et les sciences économiques ainsi que la gestion d'entreprises.
- mobilisant de manière conséquente le potentiel de la diaspora scientifique marocaine et la mettre à contribution.
- concrétisant les opportunités offertes par le statut avancé du Maroc auprès de l'Union européenne et par les accords de libre-échange et les accords de coopération multilatérale afin de drainer le maximum de transfert technologique et de financements de la recherche-développement et de l'innovation.
- rendant plus efficiente la contribution de la diplomatie scientifique et économique à un projet de cette envergure internationale.



Le capital immatériel de Royal Air Maroc

26 mars 2015

Cette rencontre entre dans le cadre de la contribution de l'IRES à l'appropriation collective du concept du capital immatériel par les acteurs nationaux. Organisée en partenariat avec Royal Air Maroc, elle a été consacrée à la discussion des résultats préliminaires de l'évaluation effectuée par cette compagnie de son capital immatériel.

A cette occasion, une grande importance a été accordée à l'examen des pistes de réflexion, susceptibles de valoriser au mieux ce capital et d'en faire un levier de positionnement compétitif pour le pays, en général et pour Royal Air Maroc, en particulier, au niveau régional et international.

Concept du capital immatériel - intérêt accordé par le Maroc

Le Discours du Trône du 30 juillet 2014 a donné une nouvelle impulsion au processus de développement du Maroc, par le lancement d'une nouvelle évaluation des étapes de développement franchies par le pays lors des 15 dernières années, à l'instar de celle menée en 2005 dans le cadre du rapport du cinquantenaire.

Le Maroc fait partie des rares pays qui ont fait le choix volontaire et délibéré de conduire une évaluation de leur richesse globale et immatérielle et de faire du capital immatériel le socle de ses politiques publiques.

L'intérêt accordé par le pays au concept du capital immatériel en tant qu'outil de pilotage de politiques publiques prend appui sur les actions suivantes :

- L'engagement du Maroc dans de nombreux projets structurants dont l'opérationnalisation de la Constitution de 2011 qui exige le recours à de nouveaux modes de production des politiques publiques ainsi qu'une réforme du système d'éducation. Ces deux chantiers portent sur deux dimensions importantes du capital immatériel, à savoir la gouvernance institutionnelle et le capital humain qui représentent, en général, 80% de la valeur du capital immatériel d'un pays, selon la Banque Mondiale.
- L'intégration d'une série de questionnements, élaborés par l'IRES, dans le recensement général de la population et de l'habitat de 2014. Plusieurs de ces questionnements qui ont ciblé un échantillon de près de 15.000 ménages se rapportent à certaines dimensions du capital immatériel du Maroc, dont celles liées aux habilités, à l'esprit entrepreneurial, au bien-être et aux solidarités institutionnelles et intergénérationnelles.

Capital immatériel de Royal Air Maroc – Résultats préliminaires de l'évaluation

L'intérêt porté par les opérateurs nationaux, à l'instar de Royal Air Maroc, au concept du capital immatériel est une démarche pionnière qui est de nature à élargir les perspectives de cette compagnie. En effet, celle-ci opère dans un secteur appelé à faire du Maroc un hub, au carrefour de l'Afrique, de l'Europe et du Monde arabe.

L'étude réalisée par Royal Air Maroc a mis en évidence les mutations profondes que celle-ci a connues et a permis de dégager les actifs immatériels sur lesquels elle pourrait baser ses avantages compétitifs.

Royal Air Maroc a évalué son capital immatériel, en se basant sur une méthode d'évaluation extra-financière et sur celle de Thésaurus-Bercy pour l'évaluation financière.

Outre le capital humain qui comprend cinq composantes, à savoir, les compétences, l'engagement et l'efficacité du personnel, la qualité de la gestion des ressources humaines, le respect de l'éthique et de la transparence ainsi que la promotion du dialogue social, les deux autres composantes du capital immatériel sont le capital relationnel et le capital structurel.

Le capital relationnel est réparti en trois composantes : le capital-réseau, le capital-marque et le capital-client.

Le capital-réseau de la compagnie compte 87 destinations dans 48 pays (34 en Afrique et au Moyen-Orient, 32 en Europe, 18 au Maroc et 3 en Amérique). Il a évolué d'un réseau point à point au bénéfice des Marocains du Monde et des touristes à un réseau évolutif, adapté à l'environnement concurrentiel, centré autour du hub de l'aéroport Mohammed V de Casablanca.

Pour ce qui est du capital-marque, Royal Air Maroc constitue l'une des facettes de l'identité "Maroc". La marque Royal Air Maroc représente dans l'imaginaire collectif la capacité de connectivité du Royaume, en assurant les transports aériens officiels du Maroc. En outre, Royal Air Maroc a acquis une deuxième facette qui est celle d'une compagnie à vocation africaine, engagée dans la connectivité internationale du continent. A ce titre, l'aéroport Mohammed V est le 2^{ème} hub aéroportuaire mondial, reliant l'Afrique à l'Europe.



S'agissant du capital-client, Royal Air Maroc a amélioré son service à la clientèle, à travers la mise en place de nouvelles plateformes électroniques de distribution. Elle dispose d'un site web qui représente l'un des premiers sites marchands au Maroc et est présente dans 29 sites marchands spécifiques dans le monde.

Le capital structurel concerne les structures et les processus internes de fonctionnement des organisations. A ce titre, Royal Air Maroc a su s'associer à des partenaires internationaux de haut niveau pour se concentrer sur son corps de métier, à travers notamment l'externalisation des activités de support.

Concernant la qualité aéronautique, celle-ci est reflétée par la réputation de Royal Air Maroc, appuyée par des certifications et des distinctions internationales. Pour ce qui est de la flotte, celle-ci est jeune, avec une moyenne d'âge de 7 ans.

L'exercice d'évaluation du capital immatériel de Royal Air Maroc a permis d'identifier les actifs immatériels importants de la compagnie qu'il importe de consolider :

- Le capital relationnel devrait être valorisé, à travers le renforcement de la fidélisation de la clientèle à l'entreprise et l'établissement d'une relation collaborative profonde avec les parties prenantes du hub de l'aéroport Mohammed V de Casablanca.
- Au niveau du capital humain, il s'avère nécessaire d'assurer l'ancrage à la culture client et de se doter d'un environnement stable et performant pour le recrutement du personnel.
- L'accent devrait être mis, au niveau du capital structurel, sur le maintien de l'effort de modernisation de la compagnie et le renforcement de la coopération avec les partenaires, dans l'objectif de renforcer les capacités techniques et de gouvernance de Royal Air Maroc.

La réputation du Maroc à l'international

2 juillet 2015

Cette rencontre a été consacrée à la présentation des conclusions préliminaires de l'étude sur la perception de l'image du Maroc à l'international, en présence des acteurs institutionnels et des opérateurs économiques concernés. Elle a porté sur l'examen de la réputation du Royaume dans les pays du G-8 et dans dix pays développés ou émergents.

Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

La thématique examinée lors de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'étude réalisée par l'IRES, en partenariat avec "Reputation Institute", sur la réputation du Maroc qui est une composante du capital immatériel du Royaume et un outil de son positionnement stratégique.

La plupart des pays qui ont élaboré leur stratégie de marque ont procédé au préalable à la réalisation d'une étude sur leur image à l'international en vue d'identifier les atouts distinctifs sur lesquels pourrait reposer leur effort de positionnement international, à travers un travail de fond sur leur image et leur réputation.

Cette étude, qui vise à cerner les forces et les insuffisances du Maroc au titre de son image externe, a été réalisée auprès d'un échantillon intégrant les pays du G-8 et certains pays développés et émergents, à fort potentiel. Elle a porté, également, sur l'image interne du Maroc, en général et en comparaison avec un benchmark de pays.

L'utilité d'une telle étude réside dans le fait qu'elle permet de comparer la réputation du Maroc dans les pays du G-8 par rapport à 69 pays, d'un point de vue global et par type d'attributs.

La réputation du Maroc à l'international

L'appréciation de la réputation du Maroc s'est basée sur 17 attributs, regroupés en trois grandes dimensions, à savoir la qualité de vie, le niveau de développement et la qualité des institutions.

La réputation du Maroc auprès des citoyens des pays du G-8, au titre de l'indice de mesure de la réputation "RepTrak® Pulse", peut être qualifiée de moyenne, avec une valeur de 53,7 points sur une base de 100. Le Royaume se positionne au même niveau que des pays tels que l'Inde, le Chili et la Malaisie, tout en dépassant l'Afrique du Sud et la Turquie.



Selon les notes attribuées au Maroc par les citoyens des pays du G-8, la force du Royaume réside aussi bien dans la dimension qualité de vie, à travers les attributs liés à "la population aimable et sympathique", à "l'environnement naturel" et au "style de vie" qu'au niveau de la dimension "qualité institutionnelle" par le biais de l'attribut "sécurité".

S'agissant des insuffisances du Maroc, elles concernent principalement les attributs liés au niveau de développement, notamment ceux relatifs à "l'innovation et la technologie", au "système éducatif", mais aussi à la "détention de marques" et aux "entreprises reconnues".

Par ailleurs, l'analyse a mis en relief, comparativement aux pays choisis au niveau du benchmark, à savoir la Turquie et l'Afrique du Sud, le fait que le Maroc est doté dans l'ensemble d'un meilleur positionnement en termes d'image dans la perception des pays du G-8.

En outre, la mesure de la réputation du Maroc par attribut a permis de mettre en évidence le comportement favorable des citoyens des pays du G-8 envers le Royaume, en se référant à un ensemble de variables, appelées "comportements de soutien". A ce titre, le Maroc jouit d'une perception positive dans "le comportement de soutien" relatif à la "volonté de visiter le Royaume", en comparaison avec les autres pays du benchmark. Cependant, la recommandation d'étudier au Maroc reste en deçà de la moyenne globale.

Les résultats enregistrés au titre de la perception interne des citoyens de leur pays montrent que la réputation est souvent meilleure en interne qu'en externe. A ce titre, le Maroc bénéficie d'une différence positive de sa réputation interne par rapport à celle considérée au niveau international.

Les Marocains se perçoivent comme une population aimable et sympathique, disposant d'un environnement naturel riche et d'un système sécuritaire performant. En ce qui concerne les attributs dont la perception interne est moins favorable, il s'agit principalement de "technologie et innovation", du "système éducatif" et "des valeurs d'éthique et de transparence".

Conclusion des débats

Les principaux points soulevés lors des débats sont résumés comme suit :

- Eu égard aux perceptions des pays du G-8, les attributs forts du Royaume sont les suivants : "l'environnement naturel", "la population aimable et sympathique", "le style de vie", "la sécurité", "le respect international" alors que les attributs dont la perception est moins favorable sont les "technologie et innovation," au "système éducatif", aux "marques reconnues" et à la "contribution à la culture globale".
- Certains attributs tels la "sécurité", "l'amabilité de la population", le "sens de l'hospitalité" et le "respect international" sont mieux perçus par les citoyens marocains que par ceux des pays du G-8. Il s'agit d'attributs qui constituent pour le Maroc des opportunités de communication à l'international.
- Bien que la réputation du Maroc auprès des pays du G-8 se situe à un niveau intermédiaire, elle est toutefois plus favorable que celle des pays de la région MENA et celle des BRICs à l'exception du Brésil.
- Concernant les attributs pour lesquels le Maroc a obtenu une évaluation peu favorable : "technologie et innovation," "système éducatif", "marques reconnues" "contribution à la culture globale", le Royaume devrait valoriser les efforts déployés sur la voie du progrès économique et de la gouvernance démocratique et accélérer les réformes, en rapport avec ces attributs.
- L'action du Maroc au titre de la promotion de son image à l'international devrait cibler en priorité des pays où réside une importante communauté marocaine tels que l'Espagne, l'Italie ou les Pays-Bas.



Les inégalités et la cohésion sociale au Maroc

22 décembre 2015

Cette rencontre, qui a été réservée à la présentation des conclusions de l'étude de l'IRES sur les inégalités et la cohésion sociale, a présenté le diagnostic du modèle de développement marocain et les options de politiques publiques, à même de contribuer à la lutte contre les inégalités dans leurs multiples dimensions, en se référant à des expériences étrangères pertinentes.

Les discussions ont mis en relief l'importance pour le Maroc de renforcer la cohérence d'ensemble de ses politiques publiques en vue d'en faire un instrument efficace de correction des inégalités sociales, un vecteur de renforcement du vivre-ensemble et un accélérateur du processus d'émergence du Royaume.

Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

Cette étude part du constat que le Maroc s'est engagé dans une dynamique de réformes, visant à placer l'Homme au centre des préoccupations de développement du pays. Toutefois, la réalité confirme que la richesse du pays ne profite pas à tous les citoyens. Certaines manifestations de pauvreté et de précarité, reflet de l'ampleur des disparités sociales entre les Marocains, persistent encore.

A ce propos, le Souverain avait clairement souligné dans le Discours du Trône du 30 juillet 2014 "... Nous sommes donc tous en droit de nous demander : est-ce que les réalisations et les manifestations de progrès que nous observons ont eu l'impact direct escompté sur les conditions de vie des Marocains ? Est-ce que le citoyen marocain, quelle que soit sa situation matérielle ou sociale, et où qu'il se trouve, dans le village et dans la ville, sent une amélioration concrète dans son vécu quotidien, grâce à ces chantiers et à ces réformes ? Ces interrogations ne font que traduire Notre quête permanente d'efficacité et des moyens les plus indiqués pour que tous les Marocains, sans distinction aucune, puissent bénéficier des différentes réalisations qui sont accomplies ...".

L'approche retenue au niveau de l'étude est d'essence systémique pour tenir compte des interdépendances entre les différentes facettes de la question des inégalités. Elle s'est basée sur plusieurs instruments d'analyse et s'est appuyée sur des concepts, en phase avec les théories les plus en vogue en la matière.

Outre l'analyse de la situation actuelle, l'étude tient compte des mutations du contexte national et international qui se profilent à l'horizon en vue de cerner les enjeux et les défis futurs et de renforcer, par ricochet, les capacités anticipatives des pouvoirs publics en matière de lutte contre les inégalités.

L'étude de l'IRES sur la thématique susmentionnée a eu pour objectifs :

- d'établir, sur la base des différentes évaluations nationales et internationales, un diagnostic des politiques publiques menées par le Maroc, pour la période 1999-2014, en termes de dynamisation du régime de croissance économique, de développement territorial, de renforcement de la cohésion sociale et de lutte contre la pauvreté et la précarité.
- d'examiner quelques expériences internationales réussies en matière d'atténuation des inégalités sociales pour en déduire des enseignements utiles pour le Maroc.
- de faire des propositions de politiques publiques renouvelées, à même d'améliorer l'efficacité du processus de création de la richesse nationale et de promouvoir sa répartition équitable au profit de l'ensemble de la population marocaine.

Principaux résultats de l'étude

L'état des lieux des inégalités et de la cohésion sociale au Maroc a permis de relever que malgré les réformes et les actions entreprises pour promouvoir une croissance forte et inclusive, les résultats obtenus n'ont pas suffisamment réduit les inégalités. Plusieurs indicateurs reflètent cette réalité :

- Les difficultés du modèle éducatif marocain donnent lieu à une très forte proportion de la main d'œuvre non qualifiée, ne pouvant pas contribuer au développement d'emplois à forte valeur ajoutée.
- Les inégalités d'accès aux soins demeurent assez importantes malgré la mise en place du dispositif RAMED.
- Des inégalités d'accès au logement persistent pour les familles à revenu faible ou irrégulier malgré des politiques de logement ciblées.
- Les conditions budgétaires restreintes poussent les autorités budgétaires à opérer, parfois, des arbitrages qui vont dans le sens d'une limitation des dépenses sociales en faveur des mesures ponctuelles, visant plutôt la réduction du déficit budgétaire.



La réalisation d'un benchmark des meilleures pratiques internationales de pays tels que la Turquie, le Chili, le Brésil, le Mexique, la Malaisie, l'Inde et la Chine a permis de relever les éléments suivants :

Dans l'ensemble des pays retenus pour le benchmark, il a été remarqué que la tendance à la hausse du niveau de fin d'études fut l'un des principaux facteurs qui a contrecarré le creusement sous-jacent et de long terme des inégalités de revenu. Dans ces pays, depuis une vingtaine d'années au moins, l'amélioration du niveau de qualification de la main d'œuvre et en particulier celui des jeunes constitue l'un des ressorts essentiels pour inverser la tendance inégalitaire croissante.

Dans le domaine de la santé, la référence aux pays du benchmark montre que le financement des services de santé des populations comprend un pourcentage mandaté par la loi pour les activités de prévention et de dépistage, en plus des activités traditionnelles de santé publique. Au Mexique par exemple, au moins 20% du budget de "Seguro Popular" sont consacrés aux activités de prévention et de promotion de la santé.

S'agissant des politiques de réduction des inégalités d'emploi, les pays analysés montrent l'importance de la promotion de l'assurance obligatoire et des programmes de protection sociale pour contrer les conséquences sociales d'une mauvaise conjoncture économique.

Reconnaissant que le financement occupe une place stratégique dans le succès ou l'échec des politiques de logement, les expériences les plus réussies en matière de logement des ménages à faible revenu montrent l'adoption de stratégies de financement basées sur la promotion de l'épargne des ménages.

L'aide financière directe aux bénéficiaires, assortie de conditions, profite plus au développement social, notamment l'augmentation des effectifs scolaires et l'amélioration des résultats en matière d'éducation et de santé.

Dans le domaine agricole, le maintien du revenu agricole minimum nécessite l'augmentation de la production et la productivité.

Pour ce qui est du secteur industriel, à l'instar de l'expérience turque, une importance particulière est donnée au soutien des petites et moyennes entreprises, à l'amélioration du système d'innovation et à l'encouragement des nouveaux entrepreneurs locaux.

Tenant compte de ce qui précède, plusieurs propositions ont été faites lors de la discussion des résultats de l'étude. Celles-ci pourraient être récapitulées ci-après :

- Œuvrer pour que le capital humain soit le moteur essentiel du développement économique par une réforme structurelle du système éducatif qui prône l'égalité des chances.
- Mettre en place des politiques publiques, axées sur la valorisation des compétences en faveur de l'emploi et plus généralement de l'employabilité. En parallèle, les indemnités de chômage ou de licenciement permettraient de réduire les inégalités.
- Promouvoir l'habitat en faveur des plus démunis et réduire les inégalités de logement, à travers une plus grande accessibilité au financement et un développement de l'épargne logement.
- Réhabiliter la fonction de redistribution en matière de politiques budgétaires et monétaires, à travers la mise en œuvre effective des recommandations des assises fiscales.
- Promouvoir la petite épargne et la micro-épargne pour réduire le cercle de la pauvreté, en inscrivant la politique monétaire dans une logique de renforcement de l'inclusion financière.





Etude des relations extérieures du Maroc et des questions relatives à la diplomatie





Quels leviers de développement des relations entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est ?

19 janvier et 27 avril 2015

Ce thème a fait l'objet de deux rencontres qui se sont penchées sur l'examen de la réalité des relations entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est et leurs perspectives, à l'aune des enjeux et des défis du contexte régional et international et des priorités de la politique étrangère du Maroc.

Les discussions ont porté sur les leviers stratégiques, à même d'améliorer le positionnement du Maroc en Afrique Australe et en Afrique de l'Est ainsi que les mesures d'accompagnement nécessaires, en termes de déploiement du réseau diplomatique marocain dans cette partie du continent, de recours à une politique de communication proactive sur l'image du Maroc et de la mise à contribution des acteurs non gouvernementaux en tant que relais importants de la coopération.

L'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est : une région à fort potentiel

L'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est font partie, aujourd'hui, des régions les plus dynamiques économiquement du continent et qui comptent des pays influents sur la scène régionale et internationale.

D'un point de vue géographique, l'Afrique Australe jouit d'un positionnement géographique hautement stratégique, en ce sens qu'elle donne à la fois sur l'Océan Atlantique du côté de l'Angola, de la Namibie et de l'Afrique du Sud et sur l'Océan Indien du côté du Malawi, du Mozambique, du Swaziland et du Lesotho.

L'Afrique de l'Est se positionne naturellement comme une porte d'entrée des investissements des pays du Golfe en Afrique, dans la mesure où elle est au carrefour de l'Afrique du Nord, de la Péninsule Arabique et de l'Afrique Australe.

Sur le plan démographique, l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est totalisent une population de 565 millions d'habitants, soit pratiquement la moitié de la population africaine.

S'agissant du poids économique, la contribution au PIB régional de l'Afrique s'élève à 25% pour l'Afrique Australe et à 10% pour l'Afrique de l'Est.



Les relations entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est : un processus de coopération évolutif

Les relations politiques et institutionnelles entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est ne sont pas suffisamment développées, malgré l'ancienneté des relations diplomatiques et le rôle que le Maroc avait joué, jadis, en matière de soutien aux mouvements de libération relevant de ces deux régions. En effet, le Maroc ne dispose que de cinq représentations diplomatiques dans la sous-région : deux en Afrique de l'Est et trois en Afrique Australe.

Sur le plan économique, les relations commerciales entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est, quoiqu'encore limitées et polarisées sur un nombre réduit de pays, connaissent une certaine progression. En matière d'investissements, les IDE marocains sont quasi-absents en Afrique Australe alors qu'ils évoluent légèrement en Afrique de l'Est. Ils sont l'œuvre exclusivement de certains groupes bancaires et d'entreprises opérant dans le secteur touristique

L'image du Maroc en Afrique Australe et en Afrique de l'Est est loin d'être aussi dégradée comme d'aucuns le pensent. En témoigne le traitement globalement neutre de la presse écrite des deux régions, des questions relatives au Maroc. De plus, les sondages d'opinion effectués auprès de certains responsables d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est montrent que ces derniers ne sont pas a priori hostiles au Maroc, mais manquent plutôt d'informations sur les droits légitimes du Royaume sur ses provinces du Sud.

Les actions à envisager par le Maroc en vue d'un positionnement réussi dans les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est

L'amélioration du positionnement du Maroc dans ces deux régions pourrait être assurée moyennant le ciblage de partenaires prioritaires et de secteurs porteurs. En effet, certains pays relevant des deux régions pourraient constituer une priorité de la politique étrangère marocaine :

- La position vis-à-vis de la question de l'intégrité territoriale : les relations historiques qu'entretient le Maroc avec certains pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est devraient être mises en avant dans le renforcement des relations avec les pays de ces deux régions.
- L'influence régionale : le Maroc devrait développer ses relations avec les pays des deux régions qui ont une forte influence, notamment au niveau de l'Union africaine et, parfois, au niveau mondial.

- La position géographique : les pays ayant une façade maritime devraient figurer dans les priorités de la diplomatie économique marocaine, au regard du potentiel de coopération commerciale et maritime qu'ils recèlent.

Principaux axes des débats

Les principaux axes des débats ayant jailli lors de cette rencontre peuvent être déclinés comme suit :

- Le niveau limité, jusqu'à présent, des relations de coopération entre le Maroc et les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est n'est pas une fatalité. Ces relations recèlent un potentiel de développement important tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral, pourvu que celles-ci soient tournées vers l'avenir et affranchies des postures figées, eu égard à la question du Sahara marocain qui sont en déphasage avec la réalité sur le terrain et en contradiction avec les exigences de faire de l'Afrique un continent de stabilité, de solidarité et de prospérité partagée.
- Le Maroc gagnerait, d'une part, à mettre en œuvre une stratégie de positionnement axée sur le ciblage des pays ayant de l'influence dans les deux régions et, d'autre part, à élargir le champ de ses intérêts économiques avec les partenaires prioritaires relevant d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est.
- Il est opportun pour le Maroc de mieux communiquer sur son image, en tant que pays africain, fortement engagé en faveur du développement du continent, selon une approche de coopération globale et intégrée.
- Le Maroc devrait encourager la mise en relation des acteurs de la société civile marocaine avec leurs homologues d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est pour améliorer la compréhension mutuelle, jeter les bases d'un échange culturel fructueux et combattre les perceptions négatives qui nuisent à l'image du Maroc au niveau de ces deux régions.



L'avenir de la Russie, à l'aune des mutations géopolitiques régionales et internationales

12 février et 22 septembre 2015

Cette thématique a été abordée lors de deux rencontres organisées à l'IRES. La première a souligné l'importance d'accélérer la mise en œuvre de la déclaration sur le partenariat stratégique, conclu entre le Maroc et la Fédération de Russie, en renforçant en particulier son contenu économique, d'encourager la coopération entre les secteurs privés et les acteurs de la société civile de part et d'autre et d'élargir le partenariat entre les deux parties à d'autres espaces géographiques d'intérêt commun, par le biais d'une approche de coopération triangulaire.

La seconde rencontre a concerné les développements récents de la situation politique et économique de la Russie, les perspectives des relations de ce pays avec l'Occident, à l'aune de la crise ukrainienne ainsi que la stratégie russe au Moyen-Orient, en particulier pour ce qui est des dossiers syrien et iranien.

Le poids économique et géopolitique de la Russie sur le plan international

Acteur important de la géopolitique mondiale, de par son statut de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et de sa puissance militaire, la Fédération de Russie a une capacité d'influence en matière de fixation de l'agenda sécuritaire international. Elle dispose de la plus grande superficie à l'échelle mondiale et d'une population qui dépasse les 150 millions d'habitants ainsi que d'importantes ressources énergétiques et minières.

Malgré le ralentissement de son économie depuis 2014 qui s'explique par la baisse des recettes issues des exportations des hydrocarbures et par les effets des sanctions internationales à son encontre, la Russie a pu tirer profit de sa reconversion en une économie de marché, à travers notamment son adhésion à l'OMC.

Grâce à son poids politico-militaire, la Russie tend à renforcer son influence au Moyen-Orient, comme en témoignent l'opération militaire russe en Syrie et la consolidation du partenariat qui la lie à l'Iran. La stratégie russe au Moyen-Orient l'érige, aujourd'hui, en acteur majeur dans la résolution de la crise syrienne.

Les relations de la Russie avec les pays occidentaux, malgré la progression enregistrée depuis deux décennies, ont été entachées par la crise ukrainienne. La Russie qui occupe la Crimée et soutient militairement le mouvement séparatiste dans l'Est de l'Ukraine perçoit le rapprochement entre le gouvernement de Kiev et Bruxelles comme un endiguement de sa zone d'influence.

L'enlisement de ce dossier a porté les tensions entre les deux parties à leur plus haut niveau depuis la fin de la guerre froide. Cette situation risque de compromettre, en particulier, le rapprochement entre la Russie et l'Union européenne, tel que convenu dans le cadre du partenariat pour la modernisation, signé en juin 2010.

Le partenariat stratégique entre le Maroc et la Russie : réalité et perspectives

Les relations entre le Maroc et la Russie sont très anciennes. Toutefois, elles n'ont connu une progression notable que récemment, avec la déclaration sur le partenariat stratégique, à l'issue de la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à Moscou en octobre 2002.

Cette déclaration ambitionne d'établir un dialogue politique renforcé, d'élargir le champ de la coopération économique par le biais d'investissements conjoints dans des secteurs porteurs, de dynamiser les échanges commerciaux et de développer la coopération entre acteurs non gouvernementaux. Elle a permis de rehausser le niveau des échanges commerciaux entre les deux pays et d'étendre le champ de leur coopération à plusieurs domaines.

La Visite Royale en Russie a permis de redynamiser les relations entre les deux pays, en renforçant les échanges, aussi bien au niveau parlementaire et ministériel qu'au niveau présidentiel (visite du Président Vladimir Poutine en 2006).

Aujourd'hui, le Maroc est le second partenaire commercial de la Russie en Afrique et dans le monde Arabe. Néanmoins, les progrès enregistrés jusque-là demeurent encore en deçà du potentiel et des ambitions des deux pays. La Russie est le deuxième débouché à l'export pour les produits agricoles marocains après l'Union européenne. Enfin, la Russie est le sixième fournisseur du Royaume et n'est que le seizième client du Maroc.

Outre le déficit du commerce bilatéral à la défaveur du Maroc, la structure des échanges commerciaux entre les deux pays se caractérise par sa faible diversification et sa concentration sur un nombre limité de produits. De plus, le volume des investissements directs de la Russie au Maroc demeure faible, en contraste avec la dynamique des investissements russes à l'étranger observée récemment.



Au niveau des flux touristiques en provenance de Russie, si une dynamique particulière semble s'instaurer, en lien avec la suppression par le Maroc des formalités de visas pour les ressortissants russes en 2005 et la création de lignes aériennes directes entre les deux pays, force est de constater que les recettes générées représentent à peine 1% des recettes touristiques totales du Maroc.

En dépit de ces insuffisances, le potentiel de renforcement des relations entre le Maroc et la Russie est bien réel. Outre le niveau bilatéral où des marges de progression existent dans plusieurs domaines, les deux pays gagneraient à élargir le champ de leur coopération à d'autres espaces géographiques d'intérêt commun, notamment l'Afrique et le monde arabe.

Tenant compte de ce qui précède, plusieurs leviers d'action ont été identifiés dans l'optique de concrétiser le partenariat stratégique entre le Royaume du Maroc et la Fédération de Russie :

- L'importance d'approfondir le dialogue politique entre les deux pays, avec comme objectif central pour le Maroc, la défense de son intégrité territoriale.
- La nécessité d'insuffler un nouvel élan à la coopération bilatérale et de promouvoir la proximité entre leurs opérateurs économiques dans des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, les télécommunications... L'implication des acteurs non gouvernementaux est, également, essentielle pour asseoir la coopération sur des bases solides et pérennes, à même de renforcer la compréhension mutuelle et d'intensifier les échanges humains et culturels.
- L'impératif de renforcer la coopération en matière de sécurité spirituelle qui pose un défi à la Russie dans les républiques du Caucase. De ce fait, l'approche de restructuration du champ religieux pour lutter contre l'extrémisme religieux au Maroc pourrait être un modèle utile pour la Russie.

Synthèse des débats

Les débats relatifs à la politique étrangère russe, à l'aune des mutations géopolitiques régionales et internationales, ont concerné les aspects suivants :

- L'économie russe repose principalement sur des recettes tirées des exportations de matières premières. De ce fait, la chute des prix sur les marchés internationaux pourrait amplifier les difficultés auxquelles la Russie est confrontée dont, notamment, la chute de la productivité et la fuite des compétences.

- La Russie, qui a été isolée sur la scène internationale en raison de la crise ukrainienne, a trouvé dans la crise syrienne une opportunité pour affirmer son poids géopolitique dans la région. Toutefois, le soutien au régime syrien a fortement affecté l'image de la Russie au niveau de la région MENA.
- Le changement climatique pourrait entraîner la fonte des glaces dans l'arctique, ce qui laisse entrevoir la possibilité de l'ouverture des passages du nord-ouest et du nord-est entre l'Atlantique et le Pacifique. Cette situation offrirait à la Russie de nouvelles possibilités commerciales et l'opportunité d'exploitation de gisements considérables de pétrole.
- L'adhésion à l'OTAN de plusieurs pays d'Europe de l'Est, jadis sous influence russe, alimente les tensions de la Russie avec cette organisation et met à rude épreuve la stabilité régionale et internationale.



Quels leviers de renforcement des relations entre le Maroc et l'Espagne ?

19 février et 23 avril 2015

Ce thème a fait l'objet de deux rencontres. La première sous forme de conférence-débat, animée par l'Ambassadeur du Royaume d'Espagne au Maroc et la seconde lors d'une rencontre conjointe entre l'IRES et l'Institut Royal Elcano.

Lors de ces rencontres, ont été soulignés les développements récents des relations de coopération entre le Maroc et l'Espagne dans le domaine politique, économique, culturel et sécuritaire ainsi que les perspectives de leur renforcement, à l'aune des défis communs qui interpellent les deux pays.

Les discussions ont porté sur l'importance d'élargir le champ des intérêts des deux pays à d'autres espaces géographiques, en l'occurrence l'Afrique et l'Amérique latine ainsi que sur la nécessité de promouvoir le rôle de la société civile pour renforcer la compréhension mutuelle et asseoir la coopération bilatérale sur des bases solides et pérennes.

Une coopération bilatérale en amélioration progressive, mais encore en deçà de son potentiel

Les relations entre le Maroc et l'Espagne sont régies par un cadre réglementaire riche et diversifié et se caractérisent par un dialogue bilatéral renforcé. En témoignent les traités bilatéraux que l'Espagne a conclus avec le Maroc qui s'élèvent à 105 traités contre seulement 55 traités que l'Espagne a signés avec les autres pays du Maghreb réunis. Ces relations ont une portée stratégique pour des considérations historiques et de par leur contenu européen et euro-méditerranéen.

Les relations économiques ont progressé de manière régulière, faisant de l'Espagne le premier partenaire commercial du Royaume avec, toutefois, une tendance à l'aggravation du déficit commercial à la défaveur du Maroc, comme l'illustre la baisse du taux de couverture de la balance commerciale qui s'est replié de 92% en 2007 à 62% en 2013. A ce titre, le Maroc ne représente que 2% des échanges extérieurs de l'Espagne et les échanges commerciaux sont loin d'atteindre leur potentiel.

Par ailleurs, la progression des IDE en provenance d'Espagne demeure relativement modérée, avec une part dans le total des IDE reçus par le Maroc s'élevant, en moyenne, à 10,1% entre 2005 et 2012.

La forte présence de la communauté marocaine en Espagne dont le nombre est passé de 10.000 personnes en 1973 à 758.000 en 2011 a favorisé la croissance soutenue des transferts effectués par celle-ci jusqu'à 2007 avant de s'inscrire à la baisse, sous l'effet de la crise économique. L'insertion socioéconomique des Marocains résidant en Espagne a pâti des effets de la crise économique internationale. La reprise économique, qui se profile en Espagne depuis 2013, devrait réduire, du moins partiellement, le taux de chômage élevé des travailleurs d'origine marocaine.

La coopération décentralisée a connu une dynamique encourageante, comme en témoignent les opérations de jumelage entre régions marocaines et espagnoles et la multiplication des missions commerciales au Maroc, organisées par les communautés autonomes espagnoles.

A ce titre, la coopération en matière d'aide publique au développement enregistre une évolution positive, particulièrement dans les régions nord du Maroc, lequel figure au rang des pays prioritaires pour la coopération espagnole. En 2008, le Maroc a été le premier pays du Maghreb à bénéficier de l'aide publique espagnole au développement et le sixième au niveau mondial, après le Guatemala, le Pérou, l'Irak, le Nicaragua et le Honduras. Toutefois, la part de l'aide au développement de l'Espagne reçue par le Maroc reste relativement faible, par rapport à d'autres partenaires.

En matière de coopération culturelle, alors que le rôle de l'Institut Cervantès au Maroc est important pour diffuser la langue et la culture espagnole, la présence culturelle marocaine en Espagne n'est pas à la hauteur des espérances du Royaume. Pourtant, le Maroc ne manque pas d'atouts vu son capital historique et culturel dont il convient d'assurer le rayonnement à l'international.

Sur un autre plan, la position géographique du Maroc et de l'Espagne les incitent à développer une coopération étroite, en matière de lutte contre la migration clandestine qui s'est traduite par la signature de nombreux protocoles d'accords, visant à réduire le nombre de clandestins qui atteignent les côtes espagnoles, en empruntant le détroit de Gibraltar. La création de commissariats conjoints à Tanger et à Algeiras et l'accroissement du nombre de patrouilles communes en mer illustrent parfaitement la coopération entre le Maroc et l'Espagne dans ce domaine.



Les relations entre le Maroc et l'Espagne, sous le prisme des défis communs, face à un contexte international en mutation rapide

Les mutations qui caractérisent le monde vont, à l'évidence, confronter le Maroc et l'Espagne à des défis communs qui nécessitent des approches rénovées, axées sur une gouvernance régionale efficiente, au sein de laquelle les deux pays pourraient jouer un rôle clé. Les deux Royaumes ont intérêt, en particulier, à réfléchir à la définition des contours d'une nouvelle politique de voisinage, plus en adéquation avec les développements récents au niveau de la région euro-méditerranéenne.

Face à cette réalité, le renforcement de l'intégration régionale en Méditerranée s'avère une nécessité incontournable, au regard des multiples complémentarités qui lient ses deux rives sur le plan démographique, des ressources énergétiques, de l'agriculture...

Les transformations sociopolitiques qu'ont connues les pays du sud de la Méditerranée sont porteuses de grands espoirs, en matière d'ancrage aux valeurs de démocratie et de droits de l'Homme. A cet effet, le Maroc et l'Espagne pourraient apporter un appui au processus de transition démocratique, en cours dans la région.

Toutefois, ces transformations demeurent entachées d'incertitudes et ne sont pas exemptes de risques sur la stabilité d'ensemble de la région. Cette situation limite les perspectives d'édification d'une boucle compétitive, à même de rehausser la position concurrentielle de la Méditerranée sur l'échiquier international.

Les évolutions à l'œuvre dans la région euro-méditerranéenne remettent à l'ordre du jour la nécessité pour le Maroc et l'Espagne de contribuer à la promotion d'une nouvelle vision de partenariat en Méditerranée qui va au-delà du libre-échange commercial. Cette nouvelle vision d'un projet civilisationnel pour l'ensemble de la Méditerranée devrait avoir pour socle fondateur la diffusion de la prospérité et de la démocratie ainsi que la promotion de la paix et de la sécurité.

Etant donné la profondeur stratégique que représente l'Afrique pour le Maroc, l'acuité de la menace sécuritaire émanant de la région du Sahel rend nécessaire de promouvoir avec l'Espagne une approche de développement intégrée dans le domaine de la sécurité.

Sur un autre registre, le Maroc a besoin du soutien de l'Espagne pour étoffer ses relations commerciales avec certains acteurs émergents d'Amérique latine dont le Brésil, notamment. Le Maroc et l'Espagne, s'ils conjugueraient leurs efforts, pourraient contribuer à l'édification d'une alliance triangulaire Europe-Afrique-Amérique latine, à même de faire face à la concurrence asiatique qui se déploie avec intensité, au niveau de la Méditerranée et en Afrique.

Synthèse des débats

Ces rencontres, qui ont porté sur les développements récents des relations entre le Maroc et l'Espagne et les perspectives de leur renforcement, ont permis d'approfondir la réflexion concernant une multitude de sujets.

L'image du Maroc, telle qu'elle est perçue en Espagne, ne traduit pas fidèlement les avancées réalisées par le Royaume du Maroc, eu égard à l'absence d'une stratégie de communication marocaine en Espagne et à une opinion publique espagnole, influencée par certains acteurs de la société civile et certains médias qui sont loin d'être neutres concernant la question de l'intégrité territoriale du Royaume. D'où la nécessité d'entreprendre les actions ci-après :

- La lutte contre les incompréhensions et l'instauration d'un climat de confiance pour maximiser les retombées de la coopération bilatérale, à travers la contribution, notamment, des acteurs non gouvernementaux des deux pays.
- La multiplication des contacts entre les acteurs de la société civile, les médias, les universités, les associations professionnelles... en vue d'une plus grande interperméabilité des deux sociétés qui renforcerait la compréhension mutuelle et le dialogue, dans le respect des spécificités propres à chaque pays.
- La communication active pour diffuser en Espagne une image réelle d'un Maroc en progrès et en rupture avec les clichés du passé. Le Maroc devrait ainsi renforcer la coordination entre les acteurs impliqués dans la communication sur l'image du Maroc à l'international, selon une approche de partenariat public-privé ainsi que le recours à des mécanismes de suivi et d'évaluation pour promouvoir avec efficacité cette image.

Les relations entre le Maroc et l'Espagne se sont particulièrement renforcées sur le plan sécuritaire. Elles comptent à leur actif plusieurs actions structurantes de soutien mutuel, notamment en ce qui concerne le terrorisme et le crime organisé ainsi qu'en matière de migration illégale. A ce titre, la coopération sécuritaire devrait être durable et appréhendée en dehors de toute considération politique.

Le Maroc et l'Espagne étant fortement exposés aux conséquences du changement climatique, en raison de leur appartenance à une zone vulnérable, gagneraient à renforcer leur coopération bilatérale dans des domaines tels que celui de l'eau, de l'énergie et des technologies propres pour favoriser leur positionnement dans les nouveaux créneaux de l'économie verte.



Les deux Royaumes devraient jeter les bases d'un dialogue politique approfondi et renforcé, tendant à promouvoir une convergence graduelle sur les questions de politique étrangère, notamment en ce qui concerne la question de l'intégrité territoriale du Maroc.

Les actions visant le renforcement de la coopération entre le Maroc et l'Espagne dans le domaine de l'éducation et de la culture, en vue de favoriser une plus grande proximité entre les deux pays, mériteraient d'être relayées par des dispositifs d'échanges culturels durables et réguliers.

Quelle diplomatie climatique pour le Maroc ?

18 février 2015

Lors de cette rencontre, la question de la diplomatie climatique nationale a été abordée, à l'aune des enjeux climatiques pour le Maroc et de la dynamique des négociations internationales en la matière.

Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

La thématique examinée lors de cette rencontre a fait l'objet d'une étude menée par l'IRES, avec comme objectifs de :

- dresser un état des lieux de la diplomatie climatique marocaine, au titre de sa contribution au débat international, à l'efficacité des mécanismes de coopération et de négociation et à l'appropriation par les acteurs concernés des enjeux prioritaires pour le pays.
- réaliser un benchmark des expériences internationales réussies dans le domaine de la diplomatie climatique afin d'en déduire les enseignements utiles pour le Maroc.
- définir les axes d'une diplomatie climatique proactive, permettant au Maroc de mieux défendre ses intérêts stratégiques et de bien se positionner sur la scène de la gouvernance climatique régionale et internationale.

Définition et enjeux de la diplomatie climatique

La diplomatie climatique est définie comme étant la conduite de négociations pour renforcer la coopération internationale afin de faire face à un défi global, tout en préservant les intérêts nationaux. Elle vient suite à une prise de conscience internationale des effets du changement climatique sur les sociétés, l'environnement et l'économie, notamment en raison des alertes scientifiques dont les premières datent de 1967 et des rapports du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Le cinquième rapport du GIEC a clairement mis en exergue qu'une hausse des températures de 2,5°C coûterait entre 0,2 et 2% du PIB mondial.

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a constitué le premier jalon dans le processus de la gouvernance climatique mondiale. Deux ans plus tard, a été ouverte la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).



En 1997, le protocole de Kyoto a fixé l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 5,2% en 2012 pour les pays industrialisés. Mais à la fin de ce délai, les objectifs de réduction n'ont pas été atteints. La communauté internationale mise sur la 21^{ème} Conférence des Parties, organisée à Paris en décembre 2015 pour convenir d'un accord universel, engageant tous les pays dans des efforts d'atténuation, d'adaptation, mais également dans les moyens de mise en œuvre.

Éléments de bilan de la diplomatie climatique nationale

Le Maroc est un pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre, avec 0,15% de contribution à l'échelle mondiale. Cependant, il subit pleinement les effets du changement climatique. Trois catégories d'enjeux stratégiques sont mises en exergue:

- L'enjeu sécuritaire correspond à la sécurité des populations, des infrastructures et des activités économiques face aux risques climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, fortes intempéries marines...), à la sécurité d'approvisionnement en eau, à la sécurité alimentaire et, enfin, à la sécurité sanitaire du pays face à l'extension probable des épidémies liées au changement climatique.
- L'enjeu économique concerne la valorisation des territoires sensibles (zones arides, littorales et oasiennes) qui seraient soumis à une plus grande aridité, voire à une désertification poussée.
- L'enjeu du développement humain dans les zones de pauvreté en milieu rural, habituellement source d'exode et les zones de précarité en milieu urbain et périurbain qui risquent de connaître une aggravation rapide avec le dérèglement climatique.

Par ailleurs, le Maroc fait partie de plusieurs groupes de négociations dont la position affichée n'est pas souvent en cohérence avec les défis climatiques auxquels le Maroc se trouve confronté. Le Royaume, à l'instar des pays africains, est concerné plus par l'adaptation au changement climatique que par l'atténuation.

Quelques propositions

In fine, dans le but de doter le Maroc d'une diplomatie climatique influente, quelques pistes de réflexion ont été avancées lors des débats :

- Faire de la diplomatie climatique un levier de positionnement international du Maroc sur les questions environnementales et climatiques, en perspective de l'organisation par le Royaume de la COP22 en novembre 2016.
- Elaborer un projet national s'articulant autour des véritables enjeux climatiques du pays, devant constituer le cœur du mandat de la diplomatie climatique du Maroc.
- Assurer un ancrage adéquat du Maroc aux groupes de négociations climatiques, ayant les mêmes intérêts stratégiques que le Royaume et contribuer à la constitution de nouveaux groupes de négociation, en l'occurrence le groupe de l'Union pour la Méditerranée et celui du CEN-SAD.
- Renforcer les capacités de négociation du Maroc, en envisageant la désignation d'un ambassadeur permanent, chargé des négociations climatiques.



Pour une diplomatie économique proactive : quelle contribution des différents acteurs nationaux ?

18 mars 2015

Cette rencontre a été consacrée au diagnostic des forces et des insuffisances du Maroc au titre de sa diplomatie économique, en tenant compte des transformations géoéconomiques internationales ainsi qu'à l'examen de quelques expériences étrangères réussies.

Les discussions ont insisté sur la nécessité pour le Maroc de disposer d'une diplomatie économique audacieuse. Outre le renforcement de la coordination entre les acteurs concernés, le recours aux outils de l'intelligence économique s'avère nécessaire pour permettre au Maroc d'anticiper les mutations du contexte concurrentiel mondial afin de préserver au mieux ses intérêts économiques prioritaires.

Diagnostic de la diplomatie économique du Maroc

Dans un contexte mondial, marqué par de multiples transformations et par une recrudescence de la concurrence internationale, la diplomatie économique est devenue l'outil privilégié des nations pour défendre leurs intérêts économiques et élargir leurs débouchés extérieurs.

La Vision Royale de la diplomatie économique marocaine repose sur une nouvelle approche de l'action diplomatique du Royaume, selon laquelle les ambassadeurs de Sa Majesté Le Roi sont considérés comme " ... des soldats devant déployer tous leurs efforts au service des objectifs économiques de leur pays ... ".

Le diagnostic de la diplomatie économique marocaine a montré que celle-ci a acquis de l'expérience en matière de négociations commerciales et a contribué, grâce aux Visites Royales à l'étranger, à l'amélioration du positionnement stratégique du Maroc en Afrique et à sa visibilité sur la scène internationale. Pour consolider ces acquis, elle devrait faire l'objet d'une approche rénovée, privilégiant la coordination et la mutualisation des moyens des différents acteurs, composant le système de promotion économique du Maroc à l'étranger.

Ce système devrait, d'ailleurs, être adapté aux nouvelles réalités concurrentielles pour accompagner le développement de l'offre exportable du Maroc, favoriser l'émergence de grandes entreprises à la recherche de relais de croissance à l'extérieur et stimuler l'attractivité de l'économie pour les investissements directs étrangers.

Aperçu sur quelques modèles et expériences étrangères en matière de diplomatie économique

Quelques expériences étrangères en matière de diplomatie économique ont été passées en revue. Il s'agit en l'occurrence de celles des Etats Unis, de la Chine, de l'Allemagne, de la France, de l'Inde et de la Turquie. Au-delà des spécificités propres à chacune de ces expériences, celles-ci ont, en commun, les traits caractéristiques suivants :

- L'existence d'une structure fédératrice, dotée d'un positionnement stratégique qui joue le rôle de point focal où les outils et les décisions de politique économique internationale sont définis.
- L'accompagnement des efforts publics et privés en matière de promotion économique par des actions d'influence et d'intelligence économique.
- La prééminence de la logique de long terme sur la recherche de la rentabilité immédiate.
- L'établissement de synergies entre les firmes nationales opérant à l'étranger (entre les banques et les entreprises, entre les entreprises privées et publiques, entre les entreprises industrielles et commerciales...).
- Le recours, parfois, à la logique hors-marché pour un certain nombre de transactions commerciales et de décisions d'investissement (pacte infrastructures contre concessions minières...).

Principales conclusions des débats

Les débats lors de cette rencontre ont porté sur les points suivants :

- La nécessité pour le Maroc de faire de la diplomatie économique un axe majeur de sa stratégie de positionnement international, en ciblant autant les pays partenaires que les pays dont la position politique à l'égard du Sahara marocain n'est pas tranchée.



- L'opportunité de placer le capital immatériel au cœur du nouveau paradigme de la diplomatie économique du Maroc, dans la perspective de générer des avantages compétitifs dynamiques en faveur de l'offre exportable marocaine.
- L'importance d'intégrer les nouveaux enjeux de la promotion économique par le biais du développement de l'e-diplomatie, du marketing territorial et de la mise en place d'un "label Maroc" compétitif.
- Outre la consolidation des positions commerciales sur les marchés traditionnels dont, notamment le marché européen, les actions de promotion économique du Maroc devraient cibler davantage les marchés d'Afrique, ceux du Moyen-Orient, d'Amérique latine et d'Asie, moyennant une offre intégrée et une coordination étroite entre les acteurs concernés.

Quelles perspectives de renforcement des relations entre le Maroc et la France ?

8 juillet 2015

Cette rencontre a permis de faire le point sur les fondamentaux du partenariat entre le Maroc et la France, sur les développements récents qu'ont connus ces relations ainsi que sur les perspectives de leur renforcement, à l'aune des mutations structurelles du contexte international.

Les discussions ont porté sur la nécessité d'élargir le champ de la coopération bilatérale à des secteurs structurants et d'inscrire le partenariat entre le Maroc et la France dans une approche régionale, en promouvant la coopération euro-méditerranéenne et en saisissant les opportunités qui s'offrent sur le continent africain, dans le cadre d'une coopération triangulaire renouvelée.

D'autres aspects ont été abordés dont, notamment, l'opportunité pour les deux pays de renforcer leur coopération dans le domaine des questions globales, à savoir la sécurité, le changement climatique et le dialogue civilisationnel.

L'état des lieux des relations de coopération entre le Maroc et la France

Les relations entre le Maroc et la France se caractérisent par un dialogue politique renforcé, un partenariat économique soutenu et des échanges culturels et humains significatifs. Autant d'atouts qui confèrent aux relations entre le Maroc et la France une portée stratégique qui s'inscrit dans la durée.

Sur le plan politique, les relations se distinguent par un partenariat d'exception, mutuellement bénéfique. La France soutient le processus de réformes politiques menées par le Maroc et reconnaît les efforts fournis par le pays pour promouvoir la stabilité politique et institutionnelle régionale.

S'agissant de la question de l'intégrité territoriale du Maroc, la position de la France est favorable au plan d'autonomie, proposé par le Royaume, le considérant comme une base sérieuse des négociations. La proximité politique et institutionnelle s'exprime, également, par le soutien de la France au Maroc dans le cadre du statut avancé, reconnaissant le rôle du Royaume en tant que partenaire de choix de l'Union européenne, au sein de l'espace euro-méditerranéen et en Afrique.



Sur le plan économique, la coopération s'est renforcée graduellement, faisant de la France le premier client du Maroc et le deuxième fournisseur du pays après l'Espagne. La France demeure également le premier investisseur au Maroc et représente la première source de touristes à destination du Royaume.

Dans le domaine sécuritaire, les relations entre les deux pays sont particulièrement intenses et se caractérisent par le soutien mutuel, en particulier pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé ainsi qu'en matière d'opérations de maintien de la paix. En témoignent le soutien du Maroc à l'opération Serval menée par la France au Mali en 2013 et l'envoi d'un contingent militaire marocain en Centrafrique en 2014.

Sur le plan éducatif et culturel, la France œuvre pour la promotion de la langue française au Maroc, à travers son réseau d'instituts français et ses missions d'enseignement au Maroc, où les élèves marocains représentent 10% du nombre des élèves scolarisés dans le réseau scolaire français de par le monde.

Perspectives de renforcement des relations, à l'aune des défis communs qui interpellent le Maroc et la France

Si les deux pays ont réussi, ensemble, à édifier un partenariat stratégique prometteur, force est de constater que, malgré les progrès enregistrés, ce partenariat n'est pas encore optimal. Pour cela, il devrait dépasser le cadre strictement bilatéral pour englober la dimension régionale, voire mondiale.

Ceci est d'autant nécessaire que les relations entre le Maroc et la France évoluent dans un monde complexe, traversé par des mutations structurelles qui confrontent les deux pays à des défis importants, mais leur offrent des gisements d'opportunités à saisir.

Ces mutations structurelles, qui laissent entrevoir l'émergence d'un monde davantage concurrentiel et globalisé, rendraient nécessaire pour les deux pays de recourir à des approches rénovées, axées sur une gouvernance régionale efficiente, au sein de laquelle le Maroc et la France pourraient jouer un rôle clé. Aussi, les deux pays ont intérêt, en particulier, à réfléchir à la définition des contours d'une politique de voisinage, davantage en adéquation avec les développements récents au niveau de la région euro-méditerranéenne.

Etant donné la profondeur stratégique que représente l'Afrique pour le Maroc, l'acuité de la menace sécuritaire émanant de la région du Sahel rendrait nécessaire de promouvoir avec la France une approche intégrée, dans les domaines de la migration et de la sécurité. Dans le même sens, le recours aux mécanismes de coopération triangulaire serait opportun pour permettre un équilibre judicieux entre les considérations économiques et les exigences sécuritaires.

Principales conclusions des débats

Lors de cette rencontre, les débats ont porté essentiellement sur les opportunités de renforcement de la coopération franco-marocaine ainsi que sur l'identification des leviers nécessaires pour concrétiser le partenariat stratégique entre les deux pays. Il en a résulté ce qui suit :

- Le Maroc et la France devraient privilégier des modes de coopération tripartite, en mettant en relation une configuration à forte plus-value stratégique : Maroc-Afrique-France.
- La menace terroriste qui n'a pas de frontières nécessite une coopération internationale accrue. Il apparaît donc opportun pour la France que sa stratégie en matière de lutte contre le terrorisme soit basée sur une coopération sécuritaire intense avec le Maroc.
- Les deux pays devraient œuvrer pour le rapprochement dans le domaine de l'éducation à tous les niveaux et surtout encourager la coopération entre les universités des deux pays. Une attention particulière devrait être accordée à la recherche scientifique.
- La France abrite une importante communauté marocaine sur son territoire et dont les transferts de fonds bénéficient économiquement et socialement au Maroc. Cette communauté devrait être mise à contribution en tant que relais durable de la coopération entre les deux pays, en l'impliquant dans les chantiers de développement, à l'œuvre au Maroc.
- Sur un autre registre, il faudrait œuvrer pour le rapprochement des acteurs non gouvernementaux des deux pays (associations, entreprises, médias...) en vue de renforcer la compréhension mutuelle et de créer les relais nécessaires pour asseoir la coopération sur des bases solides et durables.



La politique européenne de voisinage : quelle nouvelle vision à l'aune des mutations du contexte régional et international ?

10 septembre 2015

Cette rencontre, organisée par l'IRES en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer, s'inscrit en ligne avec la réflexion lancée par la Commission européenne au sujet de la réforme de la politique européenne de voisinage.

Elle a été consacrée à l'examen des nouveaux enjeux et défis qui interpellent la région dans son ensemble, à l'exploration des instruments de coopération régionale à envisager pour renforcer l'efficacité de la politique européenne de voisinage et à la mise en évidence du rôle des acteurs dans la conception et la mise en œuvre du partenariat entre l'Union européenne et les pays sud-méditerranéens.

La politique européenne de voisinage : un cadre de coopération ambitieux, mais relativement complexe

Succédant au processus de Barcelone dont les résultats n'étaient pas totalement à la hauteur des ambitions initiales (création d'un espace de paix, de stabilité et de prospérité partagée), la politique européenne de voisinage, lancée en 2003, avait pour objectif d'insuffler un nouvel élan au partenariat euro-méditerranéen, moyennant un programme de coopération multidimensionnel et une assistance financière renforcée pour accompagner le processus de réforme, mené par les pays sud-méditerranéens.

Depuis, cette politique a fait l'objet de quelques tentatives de révision dont la plus récente date de mai 2011, en réaction aux transformations sociopolitiques qu'ont connues certains pays sud-méditerranéens. Une nouvelle approche, basée sur le principe de "more for more", a été adoptée, privilégiant les partenaires qui s'engagent activement dans la voie de la démocratie et des droits de l'Homme.

Hormis quelques cas de succès, la politique de voisinage semble avoir été confrontée aux mêmes difficultés que le processus de Barcelone. Pour preuve, elle n'a pas suscité une réelle convergence des pays sud-méditerranéens vers les normes et standards de l'Union européenne, ce qui n'a pas permis d'atténuer la fracture entre les deux rives de la Méditerranée.

Les principales insuffisances relatives à la mise en œuvre de la politique européenne de voisinage portent essentiellement sur :

- l'articulation insuffisante de la politique européenne de voisinage avec les initiatives régionales mises en place, à savoir l'Union pour la Méditerranée, le Dialogue 5+5...
- l'implication réduite des pays du sud de la Méditerranée dans l'identification des priorités stratégiques.
- l'absence de prise en compte "des voisins des voisins " au niveau de la politique européenne de voisinage, particulièrement l'Afrique subsaharienne.
- la non prise en considération de certaines dimensions dans la politique européenne de voisinage dont le poids est devenu de plus en plus important dans le contexte actuel, notamment la dimension sécuritaire, la lutte contre la radicalisation et la question des jeunes.

Aujourd'hui, le contexte sociopolitique difficile que traverse certains pays du pourtour sud-méditerranéen, les difficultés économiques et financières encore persistantes en Europe ainsi que les défis géostratégiques occasionnés par un monde en mutation accélérée rendent nécessaire de revoir le paradigme de coopération sur lequel ont été conçues les relations entre l'Union européenne et ses voisins du sud.

L'impératif de réformer la politique européenne de voisinage

Les évolutions à l'œuvre dans la région euro-méditerranéenne remettent à l'ordre du jour la nécessité de revoir le modèle d'intégration régionale, jusque-là en vigueur, en procédant au développement d'une nouvelle vision de partenariat, axée sur des domaines structurants, aptes à accélérer la convergence et à résorber les multiples fractures qui séparent les deux rives de la Méditerranée.

La réflexion qui semble se dessiner, à travers les études menées de part et d'autre de la Méditerranée, sur la politique européenne de voisinage se présente comme suit :

- Une nouvelle vision de la politique européenne de voisinage qui soit adaptée au contexte régional "post-printemps arabe", tout en allant au-delà de l'intégration par le libre-échange. Cette vision, basée sur le moyen et le long terme, devrait assurer une réelle convergence des pays sud-méditerranéens vers les standards de l'Union européenne.
- L'importance que la nouvelle vision soit partagée par les pays du nord et du sud de la Méditerranée et qu'elle prenne en considération "les voisins des voisins" dans la définition de la politique européenne de voisinage, notamment l'Afrique subsaharienne.



- L'opportunité de favoriser une plus grande implication de la société civile et des partenaires sociaux dans la définition des priorités stratégiques, tant au niveau de la conception qu'au niveau de la mise en œuvre des programmes de coopération.
- L'urgence de concevoir une politique migratoire rénovée et à visage humain, pour apporter des réponses de fond à la crise dont pâtissent certains pays de la rive sud de la Méditerranée.

La politique de voisinage devrait s'opérer selon une approche multidimensionnelle, mettant l'accent sur les éléments suivants :

- Une plus grande différenciation entre les partenaires selon une approche "sur mesure", en fonction de leurs ambitions et du degré d'intégration souhaité. La politique européenne de voisinage devrait être conçue au sein d'un cadre politique unique, mais constitué de deux volets spécifiques aux partenaires, à l'est et au sud. Les deux voisinages font face à des défis différents qu'il conviendrait de prendre en compte dans le cadre de la nouvelle politique européenne.
- Une priorisation des domaines de la coopération pour favoriser la convergence des intérêts des pays composant l'espace euro-méditerranéen.
- Une flexibilité permettant de disposer d'instruments de mise en œuvre de la politique européenne de voisinage, à même d'assurer une articulation judicieuse avec les initiatives régionales à l'œuvre, notamment l'Union pour la Méditerranée, le Dialogue 5+5... Cette articulation s'impose du fait de l'acuité de certaines problématiques, telles que la sécurité, la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme ainsi que l'intégration socioéconomique des jeunes et des femmes.

La nouvelle politique européenne de voisinage devrait privilégier la flexibilité. Elle devrait soutenir les pays partenaires qui engagent des réformes en faveur de la démocratie, des droits de l'Homme et du développement inclusif.

Par ailleurs, en raison de l'instabilité croissante sur le plan régional, la question sécuritaire s'est imposée comme l'un des défis majeurs tant pour l'Europe que pour ses voisins du bassin méditerranéen. La mise en place d'un cadre de gouvernance cohérent en matière sécuritaire permettrait de rendre efficaces les initiatives à l'œuvre dans ce domaine.

Synthèse des débats

Les débats lors de cette rencontre, consacrée à la politique européenne de voisinage ont concerné les points ci-après :

- La politique européenne de voisinage devrait adopter des mécanismes de concertation et de coopération régionale, à travers notamment une forte implication des acteurs non gouvernementaux dans la conception et la mise en œuvre des programmes de coopération entre l'Union européenne et ses partenaires sud-méditerranéens.
- La question de la lutte contre l'immigration illégale ne devrait pas être appréhendée selon une approche purement sécuritaire, mais abordée dans le cadre d'une approche de développement humain, permettant de garantir durablement la stabilité régionale.
- Le Maroc demeure un partenaire privilégié pour l'Union européenne, dans une région méditerranéenne qui connaît de multiples bouleversements. Le Royaume dispose de plusieurs atouts lui permettant de contribuer, de manière constructive, à la transition démocratique que traversent certains pays du sud de la Méditerranée.
- Enfin, le Royaume pourrait constituer un relais important dans le domaine de la coopération triangulaire entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, eu égard à son expérience en matière de développement et de l'image positive dont il jouit auprès des pays partenaires en Afrique.



La situation sécuritaire dans la région MENA : enjeux et perspectives

19 octobre et 22 décembre 2015

Cette thématique a fait l'objet de deux rencontres. La première, à laquelle ont pris part des experts marocains et britanniques des questions régionales et internationales, a été consacrée au décryptage de la situation sécuritaire dans certains pays de la région MENA, en l'occurrence le Yémen, la Libye, la Syrie et l'Irak. L'accent a été mis sur l'examen des évolutions sécuritaires probables, au regard des enjeux suscités par l'accentuation de la menace terroriste incarnée par "daesh" et par l'influence des agendas externes sur les équilibres géopolitiques dans la région.

La seconde rencontre, qui a réuni des experts du Maroc et de certains pays arabes, a proposé le recours à une approche multidimensionnelle en matière de sécurité et de défense pour faire face aux nouvelles menaces sécuritaires dans la région MENA, en général et dans les pays du Golfe, en particulier.

La situation sécuritaire dans la région MENA

La situation sécuritaire dans la région MENA est devenue complexe et ses perspectives ne sont pas exemptes d'incertitudes. Les espoirs nés du "printemps arabe" se sont accompagnés de bouleversements profonds qui ont affecté la stabilité de certains pays de la région MENA, notamment la Syrie, la Libye et le Yémen.

La fragilité de l'Etat dans ces pays, sur fond de tensions identitaires et ethniques, a favorisé la création d'espaces de non droit où prospèrent des organisations terroristes et criminelles, au premier rang desquelles figure l'organisation de l'état islamique "daesh".

Le phénomène "daesh" traduit une réalité qui se démarque nettement de celle manifestée par Al-Qaeda, en termes tant de référentiel idéologique, d'objectifs prioritaires que de capacités d'action et de communication, y compris sur le plan militaire. Dès lors, une stratégie différente de celle adoptée vis-à-vis d'Al-Qaeda devrait être envisagée par la communauté internationale pour gagner le pari de la lutte contre le terrorisme incarné par "daesh".

La menace terroriste a atteint un niveau inquiétant avec l'accroissement de l'effectif des terroristes, originaires de pays de la région MENA et de certains pays européens, qui rejoignent les rangs de groupes extrémistes en Syrie, en Irak et en Libye. Le retour de ces terroristes expose les pays d'origine à des risques imminents, eu égard à leurs capacités de nuisance prévisible.

Les conditions sociopolitiques propres aux pays fortement affectés par les menaces transnationales expliquent partiellement les dérapages sécuritaires actuels. Le poids des agendas externes vient aussi aggraver une situation déjà précaire. La divergence des positions des membres de la communauté internationale et les rivalités géopolitiques entre puissances actives dans la région MENA ne favorisent pas une action concertée, à même de faire face, de manière efficiente et coordonnée, aux menaces sécuritaires qui remettent en cause la stabilité de la région et bien au-delà.

L'action militaire, aussi nécessaire soit-elle pour mettre un terme à l'expansion des groupes terroristes dans certains pays de la région MENA, n'est efficace que si elle s'inscrit dans le cadre d'une vision multidimensionnelle de long terme.

Aujourd'hui, le défi majeur pour la communauté internationale consiste à aider les pays fragiles à reconquérir leur pouvoir, à travers un soutien multiforme en termes de renforcement des capacités militaires, institutionnelles et socioéconomiques afin de restaurer la paix et la stabilité et de créer les conditions d'une transition politique apaisée.

Les menaces sécuritaires dans la région MENA ne devraient pas reléguer au second plan le conflit israélo-palestinien. La recherche d'une solution juste et équitable à ce conflit, sur la base de l'initiative arabe pour la paix et en conformité avec les résolutions onusiennes, s'avère primordiale.

La contribution du Maroc à la promotion de la stabilité dans la région MENA

Le Maroc, à l'instar des autres pays de la région, est concerné par les développements précités et par l'accentuation des menaces sécuritaires dans la région MENA.

Le Royaume est un membre actif de la coalition internationale de lutte contre le terrorisme. Il est engagé dans les opérations de résolution des conflits et de maintien de la paix, tant sous l'égide de l'ONU que dans le cadre de mécanismes régionaux, à l'échelle euro-méditerranéenne et arabe.



De par ses choix de société, axés sur l'ouverture, la tolérance et l'ancrage aux valeurs universelles des droits de l'Homme et de la démocratie, le Royaume constitue une cible des groupes terroristes. Il a pu, grâce à la vigilance de ses services sécuritaires et grâce à la coopération, notamment avec les pays voisins d'Europe, déjouer plusieurs projets d'attentats terroristes dont le lien avec les groupes extrémistes est prouvé.

Le Maroc demeure attaché à l'impératif d'adopter une approche structurelle de moyen et long terme en vue de lutter efficacement contre les racines profondes de l'instabilité et de l'extrémisme violent dans la région MENA.

La politique de maîtrise du champ religieux, en formant les imams marocains et ceux des pays qui le souhaitent et en prônant un Islam modéré et tolérant, constitue également un atout qui, conjugué aux efforts de la communauté internationale, pourrait contribuer à l'endiguement de la menace sécuritaire dans la région MENA.

En somme, la doctrine marocaine en matière de politique étrangère est basée sur un référentiel stable qui place, au rang de ses priorités, la promotion de la paix dans le voisinage et dans les aires d'appartenance du Maroc ainsi que le respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale.

Le soutien au processus de paix en Palestine, l'accueil des négociations entre fractions libyennes pour sortir la Libye de l'impasse et le soutien à l'intégrité au Yémen font du Royaume du Maroc un Etat responsable et un partenaire crédible auprès de la communauté internationale.

Pour une diplomatie culturelle renforcée

2 novembre 2015

Cette rencontre a été l'occasion de présenter les conclusions préliminaires de l'étude de l'IRES sur la diplomatie culturelle et de débattre des expériences réussies des pays représentés lors de cette réunion par leur conseiller culturel. La participation de représentants de la société civile et des organismes publics impliqués dans l'action culturelle au plan national et international a enrichi les échanges.

Reconnaissant le lien indissociable entre politique culturelle nationale et diplomatie culturelle, les participants ont mis l'accent sur l'évolution des objectifs et des fonctions de la diplomatie culturelle, dans le contexte des mutations mondiales en cours, autant en termes de stratégies d'influence et de rayonnement culturel qu'en termes de rapprochement entre les sociétés et de dialogue des civilisations.

Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

Dans son Message du 30 août 2013 adressé aux participants à la 1^{ère} Conférence des Ambassadeurs, Sa Majesté Le Roi avait souligné, l'importance qu'il convenait d'accorder à la diplomatie culturelle dans la politique étrangère du Royaume pour "... faire connaître le patrimoine civilisationnel et culturel du Maroc, pour en accroître le rayonnement à l'étranger et mettre en relief son identité unifiée, authentique, riche et plurielle...".

Se fondant sur les Orientations Royales, l'étude réalisée par l'IRES est destinée à poser les bases d'une réflexion globale sur les liens organiques entre l'action culturelle en interne et la diplomatie culturelle du Royaume, notamment, au plan bilatéral et multilatéral, afin de dégager les axes de rénovation de cette diplomatie.

Le Maroc, qui a fait de l'ouverture économique un choix stratégique, est confronté au défi d'augmenter sa puissance attractive globale et de promouvoir son image dans le monde (soft power).

Tenant compte de ce qui précède, l'étude a pour objectifs :

- d'établir un diagnostic de la diplomatie culturelle depuis l'Indépendance du Maroc jusqu'à aujourd'hui pour mettre en évidence les points faibles et les points forts de cette diplomatie.



- de situer le Maroc dans la compétition culturelle mondiale, à travers un benchmarking international des bonnes pratiques, conduites à l'international en matière de diplomatie culturelle. Sept pays ont été ciblés, représentant plusieurs continents et réputés pour leur particularisme culturel : Etats-Unis, France, Espagne, Chine, Inde, Egypte et Turquie.
- de proposer un modèle rénové de la diplomatie culturelle pour le Royaume en termes de contenus, d'images et de messages.

Principaux résultats de l'étude

Partant de la définition communément admise de la diplomatie culturelle, consistant à agir sur les opinions publiques étrangères à travers des politiques publiques de rayonnement culturel et de stratégies d'influence, l'étude a souligné les aspects suivants :

- Une mondialisation qui impose de nouveaux enjeux en termes de gestion du champ culturel et de gestion d'image, du fait du développement du numérique et des nouveaux médias.
- L'existence d'une dynamique indissociable entre politique culturelle et diplomatie culturelle.
- L'émergence de nouveaux acteurs issus de la société civile, dictant de nouvelles règles de gouvernance des politiques publiques.

Les éléments du contexte national et international examinés convergent quant à la nécessité de renforcer la diplomatie culturelle du Maroc de telle sorte à repenser le poids stratégique du volet culturel au sein de la diplomatie marocaine et les liens entre politique culturelle interne et diplomatie culturelle.

Plusieurs propositions ont été mises en relief lors de la discussion des résultats de l'étude, récapitulées, comme suit :

- formuler une vision stratégique de la diplomatie culturelle intégrée au volet politique et économique de la diplomatie nationale.
- Renforcer la cohérence des politiques publiques en vue d'évoluer d'une stratégie de rayonnement à une politique d'influence culturelle du Royaume en s'inspirant, notamment, des bonnes pratiques internationales.

- Revisiter la gouvernance du champ culturel selon une approche faisant de la culture un secteur à part entière, productif, créateur de valeur ajoutée et de cohésion sociale, favorisant le développement d'industries culturelles compétitives au plan international.
- Défendre la diversité culturelle dans les instances internationales et promouvoir une singularité culturelle marocaine, fondée à la fois sur la valorisation des patrimoines et sur la prise en compte des dynamiques culturelles contemporaines.
- Repenser les outils de la diplomatie culturelle, dans un contexte international de dématérialisation croissante des contenus, par l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Développer la diffusion de produits culturels marocains en tirant avantage des réseaux numériques et des TIC.
- Définir des politiques différenciées et ciblées selon les enjeux géoculturels au niveau mondial et selon les catégories de populations (élites, jeunesse, artistes, classe moyenne...).

Synthèse des débats

Les échanges ont porté à la fois sur le contenu de la diplomatie culturelle et sur ses objectifs, au regard des mutations mondiales. A cet égard, l'action culturelle à l'étranger ne serait considérée comme action de diplomatie culturelle que si elle contribuait à l'attractivité du Maroc et à l'amélioration de son image de marque. D'où la nécessité d'une démarche stratégique de ciblage des pays et des populations visées.

La gestion de l'image est considérée comme une priorité, au regard des mutations de l'espace médiatique. En témoigne, en particulier, la nécessité d'une diplomatie numérique eu égard à la multiplication des influences culturelles par le biais d'une diversité de supports et de canaux de transmission.

Par ailleurs, le développement d'une diplomatie culturelle en direction des Marocains du Monde s'avère opportun. Ceux-ci ont des attentes très fortes en matière culturelle et culturelle qui reflètent une problématique de transmission identitaire par les parents aux enfants nés dans les pays d'accueil.

En termes d'objectifs politiques, outre la question de l'attractivité du Maroc, celle de l'intégrité territoriale et du développement du secteur touristique ont également été mis en relief parmi les priorités devant être attribuées à la diplomatie culturelle.



La politique moyen-orientale de l'Allemagne après la réunification : entre continuité et changement

4 novembre 2015

Lors de cette conférence, les débats ont concerné les fondements de la politique étrangère allemande et les mutations que celle-ci a connues au cours des trois dernières décennies. L'accent a été, particulièrement, mis sur la position de l'Allemagne eu égard aux développements géopolitiques et sécuritaires à l'œuvre dans la région MENA ainsi que sur les mécanismes à travers lesquels s'opère l'action extérieure allemande en direction de cette région.

D'autres aspects ont été abordés dont la réalité de la coopération économique du Maroc avec l'Allemagne et ses perspectives, notamment à travers le développement des investissements allemands dans les secteurs faisant partie des métiers mondiaux du Royaume.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du mémorandum d'entente conclu en 2013 entre l'IRES et GIGA pour échanger sur les questions d'intérêt commun, a permis d'apporter un éclairage sur les constantes et les changements au niveau la politique étrangère de l'Allemagne, en direction du Moyen-Orient, depuis la réunification.

Les fondements de la politique étrangère allemande, à l'aune des mutations géopolitiques dans la région MENA

Locomotive économique de l'Europe, la doctrine allemande en matière de politique étrangère est axée, entre autres, sur la prévention des conflits et la recherche de solutions diplomatiques aux crises internationales, ce qui lui procure un statut d'acteur écouté auprès de la communauté internationale.

L'Allemagne, qui considère qu' "il n'y a pas de conflits éloignés", n'est pas à l'écart des développements géopolitiques que connaît la région MENA. C'est ce dont témoignent son implication dans les négociations sur le dossier nucléaire iranien, sa contribution à la recherche d'une solution au conflit israélo-palestinien et son soutien en faveur d'une solution politique à la guerre civile en Syrie.

La politique étrangère de l'Allemagne en direction de la région MENA met la coopération au développement et le renforcement des capacités techniques et institutionnelles au centre de l'action allemande au niveau cette région.

Toutefois, vis-à-vis de la région MENA, les marges de manœuvre de l'Allemagne sont réduites, en raison de la priorité accordée aux questions portant sur l'Europe orientale, mais surtout de la complexité des dossiers du Moyen-Orient et la de la multiplicité des acteurs qui y sont impliqués.

Perspectives de renforcement des relations, à l'aune des défis communs qui interpellent le Maroc et l'Allemagne

Les relations entre le Maroc et l'Allemagne évoluent dans un cadre de partenariat riche et diversifié. Les deux pays ont célébré en décembre 2013 cinquante ans de liens de coopération et d'amitié.

Le Maroc figure parmi les partenaires privilégiés de l'Allemagne dans la région MENA. En attestent autant la dynamique de la coopération allemande dans sa dimension technique "GIZ" et financière "KfW" que la conclusion de plusieurs accords de coopération dans des secteurs stratégiques, à l'instar de l'énergie et de l'eau. La conclusion en juillet 2013 à Berlin d'une déclaration commune visant à instaurer un partenariat énergétique entre les deux pays confirme cette relation privilégiée.

Au-delà de la coopération économique bilatérale, le Maroc pourrait constituer un partenaire de choix de l'Allemagne pour ce qui est des questions qui interpellent la région MENA. La bonne réputation dont jouit le Maroc sur le plan régional le prédispose à jouer un rôle important en matière de promotion de la paix et de la stabilité dans le voisinage sud-méditerranéen et arabe.

Conclusions des débats

Lors de cette rencontre, les débats sur la politique moyen-orientale de l'Allemagne, après la réunification, ont abouti aux conclusions suivantes :

- Depuis 1949, l'action allemande à l'international a reposé sur le multilatéralisme au sein des Nations Unies, de l'OTAN et de l'Union européenne. Après la réunification de l'Allemagne en 1990, le caractère multilatéral de sa politique étrangère est demeuré primordial même si celle-ci a dû intervenir au Kosovo et en Afghanistan.
- Pour ce qui est de la région MENA, l'Allemagne a refusé de participer à la guerre en Irak, marquant ainsi une certaine émancipation de la tutelle américaine. La forte présence kurde en Allemagne explique, toutefois, l'intervention attendue contre "daesh", dans le cadre de la coalition internationale contre le terrorisme. Si l'intervention se justifie compte tenu de l'acuité de la menace terroriste émanant de "daesh" et des atrocités commises contre les kurdes, elle s'explique également par la forte pression interne.



- L'importance de la région MENA dans les priorités de la politique étrangère allemande s'est renforcée conséquemment à la crise migratoire récente qui a touché l'Europe. L'Allemagne prône une démarche basée sur trois volets :
 - ✓ Au niveau national : en conformité avec les réglementations internationales, l'Allemagne fournit une assistance aux réfugiés, prône leur intégration rapide ou leur retour dans leur pays.
 - ✓ Au niveau régional : l'Allemagne est en faveur d'une démarche concertée au niveau européen pour partager de manière solidaire les responsabilités avec les autres pays.
 - ✓ Au niveau des pays d'accueil : l'Allemagne pousse ces pays, par le biais d'aides au développement, à réadmettre leurs citoyens, notamment ceux dont les demandes d'asile ont été refusées.

Les priorités de la politique étrangère chinoise en Afrique et au Moyen-Orient

13 novembre 2015

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des experts marocains et chinois, a permis de mettre en exergue les principes directeurs de la politique étrangère chinoise, la réalité de la coopération de la Chine avec les pays d'Afrique et du Moyen-Orient et ses perspectives dans le contexte des mutations géopolitiques et géoéconomiques mondiales.

Les avancées réalisées en matière de coopération entre le Maroc et la Chine et les leviers de son renforcement dans les secteurs et les espaces géographiques d'intérêt commun ont été également soulevés lors de cette rencontre.

La Chine et le continent africain

L'émergence de la Chine en tant qu'acteur clé de l'économie mondiale est une réalité. Les réformes d'envergure menées par la Chine, depuis le milieu des années 80, lui ont permis de devenir une plaque tournante du commerce et de l'investissement international. La Chine, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, a vu également son poids dans la géopolitique mondiale se renforcer graduellement.

Outre son engagement en matière de recherche de solutions politiques et diplomatiques aux crises internationales, selon les principes du droit international, la Chine est devenue un acteur influent en ce qui concerne les défis globaux, tels que le changement climatique et la gouvernance du système mondialisé.

Au niveau du continent africain, le Forum Chine-Afrique (FOCAC), mis en place en 2000, représente le référentiel stratégique de la coopération sino-africaine. Grâce à ce Forum, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique. Sa présence dans le continent est perceptible à travers ses investissements dans le domaine des infrastructures et celui des ressources naturelles ainsi qu'à travers l'appui qu'elle apporte aux partenaires africains dans les secteurs socioéconomiques.

La stratégie africaine de la Chine semble faire face, aujourd'hui, à une forte concurrence de la part des autres pays émergents, mais aussi de la part des puissances traditionnelles, comme les Etats Unis. De plus, le positionnement de la Chine en Afrique se trouve confronté à la montée des menaces sécuritaires qui pèsent sur certains pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne.



L'état des lieux et les perspectives de renforcement des relations de coopération du Maroc avec la Chine

Les relations entre le Maroc et la Chine sont anciennes et dénuées de conflictualité. Elles se caractérisent par la convergence des points de vue des deux pays sur certaines questions clés : dossier du Moyen-Orient, réforme de l'ONU, défense de la multipolarité des relations internationales...

Les échanges commerciaux bilatéraux progressent rapidement, mais sont beaucoup plus tirés par les importations en provenance de la Chine, ce qui génère un déficit commercial structurel en défaveur du Maroc. Cette situation n'est que très légèrement atténuée par les investissements de la Chine au Maroc, qui restent encore limités et ne portent que sur un nombre limité de domaines, à l'instar du secteur des bâtiments et travaux publics, des télécommunications et de la pêche.

Nonobstant la dimension commerciale, somme toute importante, l'élargissement du champ de la coopération bilatérale à des domaines porteurs tels que la recherche scientifique, les énergies renouvelables et le tourisme pourrait contribuer à insuffler une dynamique de partenariat profitable aux deux pays et favoriser le rééquilibrage des relations commerciales bilatérales.

L'approfondissement des relations entre les deux pays présuppose l'élargissement du spectre de la coopération bilatérale à des domaines porteurs tels que la recherche scientifique, les énergies renouvelables, le tourisme et les échanges culturels.

Un dialogue stratégique à approfondir, en mettant en valeur le poids du Maroc en Afrique et dans le monde arabe

Il est opportun de mobiliser le potentiel de coopération bilatérale entre le Maroc et la Chine, à travers le renforcement du dialogue stratégique entre les deux pays. Plusieurs rounds de négociations ont été tenus entre le Maroc et la Chine depuis 2012, dans la perspective d'établir un partenariat stratégique entre les deux pays.

Celui-ci devrait permettre l'approfondissement de la coopération bilatérale dans tous les domaines, avec un intérêt particulier au rééquilibrage des relations commerciales et au développement des investissements chinois au Maroc. En tant que profondeur stratégique du Maroc, l'Afrique qui représente également un espace important pour la Chine, pourrait constituer un terreau fertile pour l'établissement d'une communauté d'intérêts dans les secteurs et les espaces géographiques prioritaires pour les deux pays.

Ce partenariat ouvrirait également des perspectives de coopération prometteuses en termes de consolidation du dialogue politique et de renforcement de la concertation entre les deux pays sur les questions stratégiques d'intérêt commun. En effet, il permettrait au Maroc de compter sur l'appui de la Chine au Conseil de Sécurité en ce qui concerne la question de l'intégrité territoriale du Royaume et de renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays, à l'aune des mutations géopolitiques à l'œuvre dans la région MENA.

Principales conclusions des débats

Lors de cette rencontre, les débats ont concerné essentiellement les opportunités de renforcement de la coopération entre le Maroc et la Chine et l'identification des leviers nécessaires pour concrétiser le partenariat stratégique entre les deux pays. Il en a résulté ce qui suit :

- La question du Sahara marocain mérite d'être placée au cœur du dialogue politique entre le Maroc et la Chine.
- Le Maroc gagnerait à s'appuyer sur l'expertise chinoise pour étoffer ses relations commerciales avec certains pays clés en Afrique Australe et d'Afrique de l'Est. De son côté, la Chine pourrait s'appuyer sur la stratégie africaine du Maroc, par le biais de la mise en réseau des entreprises des deux pays, opérant dans le domaine des infrastructures, de la finance et celui des ressources naturelles.
- L'intensification des échanges culturels, sportifs, touristiques et la multiplication des contacts entre les jeunes des deux pays s'avèrent opportunes en vue de favoriser une meilleure proximité entre les deux peuples.
- De par l'expertise chinoise et les capacités marocaines en matière de développement industriel, le Maroc et la Chine devraient élargir leur coopération à de nouveaux domaines, tels que l'aéronautique, le nucléaire et les énergies renouvelables.



Les priorités de la politique étrangère tchèque dans la région MENA et en Afrique

26 novembre 2015

Cette rencontre a été consacrée à l'examen de la position de la République Tchèque vis-à-vis des mutations géopolitiques et sécuritaires à l'œuvre au Moyen-Orient et des mécanismes à travers lesquels s'opère l'action extérieure tchèque en direction de cette région.

D'autres aspects ont été abordés dont, notamment, la réalité de la coopération entre le Maroc et la République Tchèque et les perspectives de son développement, d'un point de vue bilatéral et multilatéral avec l'Afrique.

La politique étrangère de la République Tchèque en Afrique et dans la région MENA

Membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004, la République Tchèque a vu son rythme de convergence vers les normes communautaires s'accélérer pour atteindre, aujourd'hui, un niveau avancé. Economie ouverte et fortement intégrée à son voisinage, ce pays se caractérise par sa faible dépendance énergétique, la solidité de son système bancaire et son attractivité renforcée pour les IDE, notamment dans le secteur industriel.

En matière de politique étrangère, la doctrine de la République Tchèque, axée sur la recherche de solutions politiques et diplomatiques aux conflits, défend l'attachement aux institutions multilatérales, au système des Nations Unies et au droit international.

Par rapport à la situation dans la région MENA, la République Tchèque prône une solution politique à la crise syrienne, fondée sur le communiqué de Genève qui vise à former un gouvernement de transition en Syrie. Ce comportement diplomatique apparaît, aussi, au niveau du dossier nucléaire iranien, considérant l'accord entre l'Occident et l'Iran comme compromis bénéfique pour la stabilité de la région dans son ensemble.

Tout en préférant ne pas s'impliquer dans les interventions militaires en Irak et en Syrie, la République Tchèque apporte son soutien aux pays en crise dans la région MENA, par le biais de l'assistance militaire pour contrer la menace terroriste et des aides humanitaires et médicales en faveur des réfugiés.

Sur un autre plan, l'Afrique suscite, depuis quelques années, l'intérêt des entreprises tchèques, en quête de nouveaux marchés à l'export et d'opportunités d'investissement. La réussite de cette option serait tributaire de la maîtrise des réalités locales et du choix des partenaires pour mobiliser les multiples potentialités dont regorge le continent africain.

Les relations entre le Maroc et la République Tchèque

Les relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et la République tchèque ont été établies en 1959. Elles sont caractérisées, depuis, par leur évolution positive et par la convergence des points de vue des deux pays, au sujet des grandes questions régionales et internationales.

Ces relations ont connu un dynamisme particulier en 2015, notamment sur le plan politique. Le président tchèque Miloš ZEMAN a adressé une invitation à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour effectuer une visite en République Tchèque.

Outre leur dimension européenne depuis mai 2004, les relations bilatérales entre les deux pays sont régies par un cadre réglementaire assez riche et diversifié, avec des accords couvrant la coopération scientifique et technique, le domaine de la santé, les échanges culturels, la promotion et la protection réciproque des investissements.

Néanmoins, le niveau actuel de la coopération économique bilatérale est en deçà des potentialités dont recèlent les deux économies. Les échanges commerciaux bilatéraux, malgré leur progression régulière, demeurent limités et ne profitent que peu au Maroc, comme en témoigne le faible taux de couverture des importations par les exportations.

En effet, la structure des échanges commerciaux entre les deux pays se caractérise par un manque de diversification. Ces échanges ont trait uniquement à l'exportation de conserves de sardines et à l'importation d'équipements de voitures. Ils pourraient se développer en encourageant la coopération dans le domaine de l'énergie, l'agriculture, la santé et l'industrie automobile.

Aujourd'hui, la volonté d'insuffler un nouvel élan aux relations économiques entre les deux pays est bien réelle. C'est ce dont témoignent, entre autres, l'ouverture en 2013 à Casablanca d'une représentation commerciale tchèque, la signature en 2014 d'un accord bilatéral dans le domaine de la promotion et de la coopération touristique ainsi que la conclusion en 2015 d'un accord de coopération stratégique entre Attijariwafa Bank et la banque d'exportation tchèque CEB.



Quelques conclusions des débats

Selon les participants aux débats lors de cette rencontre, la coopération économique bilatérale devrait être améliorée par le biais de la dynamisation et la diversification des échanges commerciaux mais aussi par des investissements conjoints dans des secteurs nouveaux et porteurs, tels que les nouvelles technologies, les métiers mondiaux du Maroc, la santé et l'industrie militaire. En effet, le Maroc pourrait bénéficier du savoir-faire tchèque dans plusieurs secteurs, comme l'industrie militaire et l'industrie automobile.

Les acteurs non gouvernementaux des deux pays devraient se rapprocher, notamment, pour ce qui est de la coopération parlementaire, les échanges inter-universitaires, la promotion de la production culturelle et artistique ainsi que la coopération dans le domaine sportif.

La dimension européenne des relations entre le Maroc et la République Tchèque requiert un élargissement de la coopération aux espaces euro-méditerranéens qui constituent des espaces importants au niveau de la politique étrangère des deux pays.

Examen des questions globales





Le Maroc face à la montée de deux menaces transnationales : le terrorisme et le crime organisé

29 janvier 2015

Cette rencontre a été dédiée à la discussion des résultats préliminaires de l'étude de l'IRES sur les enjeux et les défis soulevés par l'accentuation des risques terroristes au Sahel et en Méditerranée ainsi que sur leurs incidences directes et indirectes sur le Maroc.

Rappel des objectifs de l'étude

La région du Sahel est devenue depuis une vingtaine d'années une zone à risque élevé, marquée par une instabilité politique endémique, un terrorisme international récurrent et une criminalité transnationale multiforme. Cette insécurité de l'espace Sahélo-Saharien soulève d'importants enjeux pour la stabilité régionale et internationale. Elle offre un cadre idoine aux groupes terroristes et criminels pour générer une manne financière importante grâce au trafic de stupéfiants et à la migration illégale.

Pour ces raisons, l'étude l'IRES a visé les objectifs suivants :

- Etablir une matrice mettant en correspondance les menaces terroristes et criminelles dans la région sahélo-saharienne et en Méditerranée ainsi que la typologie des acteurs impliqués dans ces activités, tout en réalisant une analyse critique des politiques publiques menées par le Maroc pour endiguer ces menaces.
- Réaliser un benchmark des expériences étrangères réussies en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, en vue d'en déduire des enseignements utiles pour le Maroc.
- Faire des propositions de politiques publiques, à même de permettre au Maroc de renforcer sa résilience face aux menaces transnationales.

La démarche poursuivie dans l'élaboration de l'étude s'est appuyée sur une approche holistique et intégrée pour cerner les interdépendances entre les dimensions sécuritaire, économique, politique, socioculturelle et religieuse, incontournables en matière de compréhension des phénomènes étudiés.



Principales conclusions de l'étude

La stratégie du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme s'inscrit dans le cadre d'une coopération internationale intense et pluridimensionnelle, à travers son adhésion et sa participation active à plusieurs instruments internationaux. A titre d'illustration, le Maroc co-préside le groupe de travail du Forum Global contre le Terrorisme (GCTF)

Cette stratégie allie le volet sécuritaire, le développement humain et la restructuration du champ religieux et ce, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques induits par la menace sécuritaire.

Concernant le trafic de stupéfiants, le Maroc a mené une politique vigoureuse pour éradiquer la production de cannabis. Grâce à cette politique, le Royaume a réussi à réduire considérablement les espaces cultivés. Des mesures d'accompagnement restent à déployer en termes de promotion de cultures de substitution qui soient profitables aux agriculteurs concernés.

Le Maroc, qui était jusqu'aux années 90, un pays émetteur de migrants vers l'Europe est devenu une terre de transit des migrants en provenance de l'Afrique subsaharienne et, par la suite, une terre d'accueil des migrants, suite au durcissement de la politique migratoire européenne en 2010.

La politique publique menée par le Maroc à l'égard des migrations illégales fut en premier lieu strictement sécuritaire. Mais suite aux Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, une politique axée davantage sur le respect des droits fondamentaux des migrants a été mise en place en 2013.

Celle-ci vise à veiller à la bonne intégration des migrants ayant régularisé leur situation au Maroc, tout en contrôlant les flux migratoires à travers une surveillance renforcée des frontières à l'Est du Royaume. Malheureusement, l'Algérie n'affiche aucune volonté à coopérer de manière permanente pour arrêter les flux migratoires qui transitent, d'ailleurs, par son territoire.

Tenant compte de ce qui précède, l'étude a mis en relief plusieurs recommandations destinées à renforcer la résilience du Maroc face aux menaces transnationales. Parmi ces recommandations, il y a lieu de souligner ce qui suit :

- Au niveau du terrorisme, il serait opportun d'accélérer l'opérationnalisation du rôle du Conseil Supérieur de Sécurité, prévu par l'article 54 de la Constitution pour renforcer la gouvernance sécuritaire. Le Maroc devrait adapter les législations relatives au terrorisme pour anticiper au mieux et prévenir la survenance d'actes terroristes. Des actions importantes visant l'atténuation des risques de radicalisation devraient être mises en place et relayées par des mesures d'accompagnement en matière d'intégration socioéconomique et socioculturelle.
- En ce qui concerne le crime organisé et l'immigration irrégulière, le Maroc devrait rester très vigilant au sujet de toute éventuelle jonction entre les filières des migrations irrégulières et de trafic de drogues avec les mouvances terroristes. Un renforcement de la coopération sécuritaire régionale devient une nécessité impérieuse.

Questions abordées lors des débats

La politique marocaine en matière de lutte contre le terrorisme s'appuie sur une stratégie de prévention globale et multidimensionnelle. Dans cette stratégie, la restructuration du champ religieux occupe une place centrale, à travers des outils de communication adaptés (radio et chaîne Mohammed VI) et la promotion d'un discours qui prône les vertus de tolérance et de cohabitation. Ce modèle est aujourd'hui prisé par plusieurs pays partenaires, notamment en Afrique, avec qui le Maroc a conclu des accords pour la formation des imams au rite Malékite.

La coopération sécuritaire au niveau régional devrait être approfondie, conformément à la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, exprimée lors de Son Discours adressé, en avril 2014, aux participants au quatrième sommet Afrique-Union européenne. De plus, le Maroc devrait adhérer à toutes les initiatives régionales en matière de sécurité en Afrique pour conforter son leadership régional dans la lutte contre le terrorisme. Il ne devrait ménager aucun effort pour contrecarrer la réticence de l'Algérie à coopérer en matière sécuritaire.

Le Maroc jouit d'une position maritime privilégiée qui n'est pas exempte de risques. La sécurité de l'espace maritime devrait être placée au rang des priorités du pays, surtout que le détroit de Gibraltar, qui est le deuxième détroit international le plus fréquenté, constitue une cible du terrorisme maritime.

Le Maroc devrait renforcer ses capacités en matière de lutte contre le terrorisme au niveau de l'espace web, particulièrement les réseaux sociaux, pour contrer les actions de communication menées par les groupes terroristes à l'adresse des populations jeunes, lesquelles sont les plus touchées par les mécanismes d'endoctrinement des organisations terroristes.



Les défis des démocraties dans un monde en transformation accélérée

27 mai 2015

Cette rencontre, qui a été organisée en partenariat avec le Centre des Etudes Politiques et Constitutionnelles relevant du Ministère de la Présidence d'Espagne, a été consacrée aux défis qui interpellent les démocraties à l'aune des mutations du contexte mondial. Elle a été l'occasion de passer en revue les expériences espagnoles et marocaines en matière d'ancrage aux valeurs de démocratie et de protection des droits de l'Homme, en tenant compte des spécificités propres aux deux pays.

D'autres aspects ont été abordés, dont notamment l'interdépendance entre la démocratie et les droits de l'Homme, la nécessité de renforcer la gouvernance et la transparence des institutions pour préserver la confiance des citoyens ainsi que l'impératif de donner la priorité à l'éducation en vue de préparer les générations futures à la culture des droits de l'Homme et à la pratique démocratique.

Les principaux défis qui interpellent les démocraties au 21^{ème} siècle

La démocratie et les droits de l'Homme constituent des dimensions importantes du capital social et du capital organisationnel des nations qui représentent à leur tour le socle de la richesse immatérielle et le garant d'un vivre-ensemble harmonieux et apaisé. La démocratie représente l'une des formes d'organisation politique et institutionnelle qui favorise la cohabitation au sein de la société, le respect des différences et permet de garantir la légitimité du pouvoir à travers le recours aux urnes.

Sous l'effet des mutations du contexte mondial, accélérées les crises économiques, les questions sécuritaires et les revendications identitaires, les systèmes démocratiques sont confrontés, aujourd'hui, à des défis importants qui alimentent les tentations d'enfermement, de repli identitaire et de rejet de l'autre. Cette réalité confirme que ce ne sont pas seulement les sociétés qui sont plurielles dans leur composition, mais aussi le monde qui est devenu composite. L'acceptation des identités multiples devrait, ainsi, être pensée à l'échelle mondiale et pas uniquement à l'intérieur des pays.

Au moins, trois grands défis interpellent les démocraties tant dans les pays du nord que dans les pays du sud :

- Le premier défi concerne la restauration de la confiance, de part et d'autre, entre les citoyens et le système politique, dans le but d'aboutir à des institutions représentatives crédibles qui permettent de traduire en politiques publiques les demandes citoyennes.
- Le deuxième défi est représenté par la montée de la menace terroriste qui a poussé plusieurs pays à revoir la ligne de partage entre les impératifs de sécurité et les acquis en termes de liberté.
- Le troisième défi a trait à la montée du populisme, surtout en Europe. Imputant à tort les problèmes internes aux immigrés, les mouvements populistes proposent des solutions simplistes à des problèmes complexes sans pour autant apporter des réponses structurelles aux difficultés économiques et sociales rencontrées.

Le modèle espagnol : une transition démocratique graduelle

La transition démocratique en Espagne, entamé au début des années 1980, a été graduelle et l'œuvre d'une concertation entre l'élite de l'ancien régime franquiste et les leaders de l'opposition, sous l'impulsion de la Monarchie. Le modèle espagnol de démocratie, aujourd'hui à un niveau de maturité assez significatif, constitue une source d'inspiration pour de nombreuses expériences démocratiques, notamment en Amérique latine et en Europe de l'Est.

Il convient de souligner que l'Espagne et le Maroc partagent une réalité institutionnelle commune, consacrée par le rôle de la Monarchie en tant que force de modération de la vie politique. Garant de l'unité et de la cohésion, la Monarchie dans les deux pays a joué un rôle décisif, en facilitant l'ancrage aux valeurs de démocratie et du règne de l'Etat de droit.

A l'instar des démocraties occidentales, l'Espagne est confrontée à plusieurs défis. La sensibilité de l'économie espagnole aux chocs économiques exogènes, son ouverture aux flux migratoires et la persistance des pressions identitaires qui caractérisent certaines régions espagnoles, constituent autant de facteurs qui pèsent sur le débat politique au sein du pays.



La transition démocratique au Maroc : des acquis importants à capitaliser

Le Maroc se caractérise par son élan réformateur et par la clarté de ses choix de société. La réforme constitutionnelle globale de 2011, qui est l'aboutissement d'un long processus de réformes multidimensionnelles, consacre la séparation effective des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire et permet une participation élargie aux décisions, en conférant à la région une place de choix dans le dispositif institutionnel du Maroc. Cette réforme a trait à la consolidation du rôle des partis politiques dans le cadre d'un pluralisme effectif, à la moralisation de la vie publique et à la constitutionnalisation des instances, en charge, en charge de la bonne gouvernance, des droits de l'Homme et de la protection des libertés.

La Constitution de 2011 requiert de nouveaux modes de production des politiques publiques. Elle interpelle les capacités des institutions, notamment représentatives, à opérer un saut qualitatif important pour améliorer davantage leur fonctionnement et regagner la confiance des populations.

Sur le chapitre des droits de l'Homme, les avancées enregistrées par le Maroc, en termes de mise en place d'institutions dédiées, d'élargissement des espaces de liberté, de promotion des droits des femmes et des enfants, méritent d'être consolidées et approfondies. Ces avancées sont aujourd'hui reconnues à l'échelle internationale, comme en témoignent l'élection du Royaume au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU en 2014 pour un second mandat de 3 ans et l'accueil de la 2^{ème} édition du Forum Mondial des droits de l'Homme en novembre 2015 à Marrakech.

Principales conclusions des débats

Le processus d'évolution vers la démocratie suppose un volontarisme politique, capable de catalyser le changement escompté, un développement économique global, un système éducatif efficace ainsi qu'une société civile dynamique, apte à jouer le rôle de contre-pouvoir.

La gouvernance et la transparence des institutions représentatives constituent des éléments clés pour restaurer la confiance des citoyens. A ce titre, il est primordial de promouvoir une communication ouverte et transparente qui consacre le droit d'accès des citoyens à l'information.

L'élargissement des prérogatives de la société civile, notamment pour ce qui est de la participation à l'élaboration des lois, suppose de concevoir des modes opératoires, permettant d'intégrer de manière souple l'initiative populaire dans la procédure législative.

Le processus de transition démocratique exige, pour sa réussite, de recourir à des approches inclusives en matière de conception et de mise en œuvre des politiques publiques en vue de résoudre les problématiques socioéconomiques qui impactent le quotidien des populations.



Les nouveaux enjeux sécuritaires en Méditerranée

1^{er} octobre 2015

Cette rencontre, organisée en partenariat avec la Fondation Méditerranéenne des Etudes Stratégiques, a examiné les enjeux et les défis de la situation sécuritaire en Méditerranée et mis en exergue les mécanismes de coopération au niveau bilatéral et multilatéral, en mesure de renforcer la sécurité dans l'espace méditerranéen.

Une session spéciale a été consacrée à la menace de "daesh", à travers l'analyse du référentiel idéologique qui sous-tend les actions d'endoctrinement et de recrutement de ce mouvement, en particulier auprès des jeunes pour les mobiliser et les déployer dans les zones de tension.

La situation sécuritaire en Méditerranée

La situation actuelle du bassin méditerranéen reste tendue, conduisant à l'exacerbation des menaces sécuritaires. A la migration clandestine, au trafic de drogues et à la circulation de capitaux financiers illégaux, sont venues s'ajouter des menaces nouvelles et autrement plus sérieuses qui résident dans la montée de l'extrémisme et le développement du terrorisme. Ces deux dernières menaces risquent de déstabiliser l'ensemble du bassin méditerranéen.

Les fragilités institutionnelles dont pâtissent certains pays du sud de la Méditerranée et du Sahel allant, parfois, jusqu'à la défaillance du pouvoir central contribuent à créer un vide sécuritaire dans la région, propice à la prolifération d'espaces de non droit, au développement de filières criminelles transnationales et à l'implantation de groupes extrémistes armés.

La menace terroriste a atteint, actuellement, un niveau inquiétant avec l'accroissement de l'effectif de terroristes, originaires de pays sud méditerranéens, mais aussi de pays européens qui rejoignent les rangs de "daesh" et les groupes extrémistes en Syrie, en Irak et en Libye. Le retour de ces terroristes expose les pays émetteurs à des risques imminents, eu égard à leurs capacités de nuisance prévisibles.

Tenant compte de ce qui précède, il apparaît clairement que la situation sécuritaire actuelle en Méditerranée est particulièrement préoccupante, tout comme ses perspectives d'évolution. Elle l'est d'autant plus que la perception qu'en ont les pays européens s'avère quelque peu divergente, expliquant par là-même la grande disparité des réponses apportées.

Quant aux Etats de la rive sud de la Méditerranée, au-delà de leur capacité de résilience limitée, ils souffrent, eux aussi, d'un défaut de coordination et de coopération régionale, faute d'une vision globale pour contrer la menace sécuritaire.

Les efforts menés par le Maroc face à la menace terroriste

Le Maroc est un acteur important en matière de sécurité régionale. Il participe activement aux mécanismes régionaux de paix et de sécurité (dialogue 5+5, dialogue méditerranéen de l'OTAN...). Ses rapports privilégiés avec l'Union européenne et son statut avancé lui ouvrent des perspectives élargies, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense et de la politique européenne de sécurité commune.

L'approche marocaine en matière de sécurité revêt un caractère holistique et multidimensionnel. Le Maroc appréhende la donne sécuritaire en tant que composante essentielle de la stratégie de développement, poursuivie par le Royaume. De plus, cette approche est axée sur le concept de sécurité humaine dans ses multiples facettes, y compris la sécurité spirituelle. Elle intègre des réponses de politiques publiques qui visent autant à lutter contre les risques sécuritaires que leur prévention.

L'Initiative Nationale de Développement Humain, initiée en 2005 et l'encadrement du champ religieux sont des politiques qui interviennent en amont du processus de lutte contre la radicalisation puisqu'elles s'attaquent à la pauvreté, à l'exclusion sociale et à l'endoctrinement : trois facteurs générateurs de l'extrémisme violent, selon plusieurs études concordantes.

Le Maroc dispose d'une expérience en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme qui est reconnue par la communauté internationale. Le Royaume a toujours plaidé pour des réponses urgentes, à court terme et pour des approches structurelles de moyen et long terme pour endiguer le risque terroriste.

Le modèle religieux marocain, fondé sur les principes de tolérance et de modération, intéresse certains pays d'Afrique du Nord et du Sahel, voire même les pays européens qui comptent une large communauté d'immigrés et de binationaux sur leur territoire. La France a, d'ailleurs, conclu un accord pour la formation d'imams français au Maroc, en marge de la visite de travail et d'amitié, effectuée récemment par le Président français au Royaume du Maroc.



"Daesh", une menace émergente en Méditerranée

Que ce soit au Moyen-Orient ou en Libye, "daesh" prône une guerre de conquête pour créer un califat qui remet en question les frontières tracées par l'occident. Ce mouvement agit dans une logique transfrontalière avec des visées expansionnistes qui mettent en péril les équilibres géopolitiques de la région.

Le vide sécuritaire et la défaillance de "l'Etat" libyen ont permis à "daesh" d'avoir une ouverture maritime. Cette infiltration terroriste en Méditerranée pourrait permettre à "daesh" de contrôler le Golfe de Sirte, point de départ de l'immigration clandestine vers l'Europe, ce qui pourrait générer une manne financière importante pour le mouvement. Il est également probable que les actes de piraterie au large des côtes libyennes deviennent une source d'insécurité et une menace pour le transport maritime international en Méditerranée.

La menace terroriste se pose avec acuité, comme l'atteste l'accroissement important des flux de combattants terroristes étrangers qui rejoignent les rangs de "daesh" et les groupes extrémistes en Syrie et en Libye. Le retour de ces combattants expose les pays émetteurs à des risques imminents, eu égard à la capacité de nuisance que ces combattants pourraient avoir. Outre le renforcement de l'arsenal juridique et des dispositifs préventifs, la bonne compréhension de la motivation des terroristes est un grand défi à relever.

Questions soulevées lors des débats

La coopération en matière de lutte contre le terrorisme est une nécessité impérieuse. Elle devrait combiner le niveau bilatéral, régional et international pour en maximiser les effets sur la sécurité des pays. L'exemple de la coopération sécuritaire entre le Maroc, l'Espagne et la France est un cas de succès qui a permis de démanteler des cellules terroristes avant qu'elles ne passent à l'acte.

Pour assurer son efficacité, la coopération régionale et internationale devrait favoriser la généralisation des normes de sécurité et la standardisation des formats d'échange d'informations ainsi que la rapidité de leur transmission.

L'endiguement du phénomène des terroristes étrangers nécessite des approches dynamiques et évolutives, basées sur la dotation des services de sécurité de moyens techniques et humains afin de s'adapter à la sophistication des groupes terroristes et sur la forte implication des acteurs de la société civile en vue d'atténuer l'effet d'endoctrinement.

L'action des pouvoirs publics pour contrer la menace terroriste est féconde quand elle s'opère en coordination avec les autres acteurs concernés : la famille, les ONG, les médias... Ces acteurs devraient véhiculer un discours apaisé, prêchant les vertus de la tolérance et de l'ouverture. Pour le cas des médias et des ONG, leur discours devrait éviter la provocation, en imputant à tort l'extrémisme violent à l'Islam.

Un travail de renseignement efficient permettant de collecter des données précises et actualisées sur les voyageurs à risque est fortement nécessaire. Pour cela, la mise en place de systèmes de renseignements préalables sur les voyageurs, en étroite collaboration avec les agences de voyage et les compagnies de transport, est primordiale afin de sécuriser les frontières terrestres, maritimes et aériennes.

Le grand défi qui reste à relever pour rendre les législations efficaces réside dans la transformation des renseignements recueillis en preuves devant les tribunaux. Pour y faire face, il importe de renforcer la cyber-surveillance et les opérations d'infiltration en ligne, le recours aux combattants de retour comme témoins coopérants, les enquêtes auprès des membres de la famille des individus suspects et le suivi de la traçabilité des passeports perdus ou volés.



La transition énergétique du Maroc, à l'aune de la nouvelle géopolitique de l'énergie

28 octobre 2015

Cette rencontre a eu pour objet de discuter les conclusions préliminaires du rapport de l'IRES sur la transition énergétique. Après l'examen des tendances lourdes du contexte énergétique mondial et des incidences qui en découlent sur les options énergétiques du Maroc, cette étude a fait le bilan de la stratégie énergétique nationale et a exploré quelques pistes de solution, à même de sécuriser la transition énergétique du Royaume, en se référant à des expériences internationales réussies.

Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

L'étude de l'IRES part du constat que la question énergétique est l'un des défis majeurs à relever par le Maroc pour assurer son développement harmonieux.

La démarche poursuivie dans la conduite de cette étude s'appuie sur une approche multidimensionnelle en vue de tenir compte de l'interdépendance entre les dimensions économique, financière, sociale, juridique et environnementale qu'implique le processus de transition énergétique du Maroc.

Les termes de référence de l'étude ont concerné les axes suivants :

- Mettre en relief les tendances lourdes de l'environnement énergétique mondial et faire ressortir les expériences internationales réussies en matière de transition énergétique en vue d'en déduire des enseignements utiles pour le Maroc.
- Réaliser un diagnostic du secteur énergétique au Maroc et effectuer une analyse approfondie des enjeux et des facteurs les plus pertinents pour l'évolution de ce secteur.
- Formuler quelques propositions afin de sécuriser la transition énergétique du Maroc et de renforcer le positionnement du Royaume sur la scène géopolitique de l'énergie.

Conclusions préliminaires de l'étude

Le Maroc qui dépend quasi-exclusivement de l'extérieur pour son approvisionnement en énergie, a mis en place en 2009 une stratégie énergétique qui vise à diversifier ses capacités énergétiques et à sécuriser son approvisionnement en la matière.

Cette politique ambitieuse, qui vise à porter la part des énergies renouvelables dans la capacité totale installée à 42%, à l'horizon 2020, a connu des réalisations importantes qui demeurent, toutefois, insuffisantes pour favoriser le développement économique du Royaume et lui permettre d'assurer la mutation vers un modèle énergétique fiable et durable.

Tenant compte des défis auxquels le Maroc se trouve confronté pour libérer son potentiel de développement et en tirant profit des meilleures expériences étrangères, en matière de transition énergétique, des propositions de politiques publiques ont été formulées :

- Doter le Maroc d'une vision intégrée et de très long terme dans le domaine énergétique pour lui permettre de réussir sa transition énergétique. Pour cela, le Royaume devrait accorder autant d'intérêt au volet économique et industriel qu'à la recherche scientifique et technologique et à la formation des compétences humaines, tout en favorisant une appropriation collective des choix stratégiques par les acteurs institutionnels concernés.
- Faire de l'efficacité énergétique une priorité nationale et des énergies renouvelables un moteur de la transition énergétique : la promotion de l'efficacité énergétique, l'intégration des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique et la multiplication des connexions électriques, à l'échelle régionale, font de la modernisation du réseau électrique national une nécessité incontournable. Pour ce faire, le Maroc devrait favoriser le développement de réseaux intelligents dans la gestion de l'énergie, tant en termes de production que de consommation.
- Eriger le Maroc en tant que plateforme internationale dans les échanges énergétiques : la politique énergétique du Maroc devrait revêtir une dimension aussi bien nationale que régionale. En partant des perspectives énergétiques d'avenir, l'intégration de la dimension régionale consisterait, principalement, à développer les échanges de gaz et d'électricité avec les pays voisins et à mettre en place un dispositif de planification stratégique régionale. Elle viserait, également, la construction des interconnexions nécessaires pour confirmer la vocation du Maroc, en tant que carrefour d'échanges entre le bassin atlantique et la Méditerranée et entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe.



Pistes de réflexion débattues

La politique de transition énergétique devrait être érigée sous forme de loi et dotée, pour sa mise en œuvre, des moyens humains et financiers nécessaires.

Le modèle de gestion du secteur électrique devrait davantage s'inscrire dans un schéma global avec pour objectif l'amélioration du bien-être de la communauté.

La politique énergétique devrait s'inscrire dans un cadre global et harmonisé, assorti d'une programmation stratégique qui prendrait en compte l'ensemble des enjeux, des défis et des ambitions du développement socio-économique du Maroc sur un horizon de très long terme (2040).

La prise en compte de la dimension régionale dans les échanges de gaz et d'électricité avec les pays voisins devrait permettre au Maroc de jouer un rôle de premier plan sur la scène énergétique régionale.

Il serait opportun pour le Maroc de mettre en place les actions nécessaires, à même de drainer les investissements directs étrangers en matière d'énergies renouvelables.

Attentats terroristes de Paris : clés de compréhension et enseignements

17 novembre 2015

Dans le cadre de sa mission permanente de veille stratégique et du volet sécuritaire de son programme de travail, l'IRES a organisé le 17 novembre 2015 une réunion restreinte, à laquelle ont pris part des experts marocains et français pour cerner les clés de compréhension des actes terroristes perpétrés à Paris.

Des attentats d'une ampleur inédite qui laissent entrevoir un changement au niveau de la stratégie de projection de "daesh"

La France a été victime le 13 novembre 2015 d'une série d'attaques terroristes, officiellement revendiquées par "daesh". Le bilan humain de ces attentats est lourd, avec 130 morts et quelques 300 blessés. Ce sont les attaques les plus meurtrières que la France ait jamais connues dans son histoire récente. Ces attaques soulèvent au moins quatre observations de fond :

- Des attentats qui s'inscrivent dans une séquence d'actes terroristes frappant des Etats déjà en alerte : les attentats de Paris interviennent consécutivement à une série d'actes terroristes ayant frappé des pays où la vigilance des services de sécurité était déjà à son maximum.
- Des actes porteurs d'un message de "daesh" : à travers ces attentats, "daesh" veut prouver qu'en dépit de l'intervention russe et des pertes de terrain en Irak (Sinjar) et en Syrie (Alep), ses défaites n'entament en rien sa capacité de nuire. Cette organisation cherche à faire comprendre que plus elle est provoquée en Syrie et en Irak et plus elle ira chercher ses ennemis chez eux. Elle vise, aussi, à mettre en relief l'inaptitude des gouvernements à protéger leurs citoyens contre les opérations planifiées et exécutées par les cellules terroristes qui lui sont affiliées.
- Une attaque dénotant du professionnalisme de ses auteurs : l'ensemble des assaillants étaient armés comme au combat sur les terrains syrien et irakien, avec un mode d'armement hybride pour faire un maximum de victimes et, surtout, ne pas se faire capturer vivant.



- Une opération terroriste qui signale l'existence de carences en matière de coopération sécuritaire, du fait que l'exécution de ces actes a échappé à la vigilance des services secrets français, en particulier et européens, en général. Même les services de renseignements américains n'avaient pas réussi à les détecter.

Des attentats dont les implications pourraient affecter certaines zones au niveau de la région MENA

La réaction de la communauté internationale au lendemain des attentats de Paris aurait des conséquences manifestes sur trois questions clés de l'agenda sécuritaire international :

- La coalition internationale "anti-daesh" : l'intensification des frappes en réaction aux attentats ne changerait que faiblement la donne, à moins qu'un nouveau mode opératoire ne soit mis en place qui associerait l'action sur le terrain, l'assèchement des sources de financement de "daesh", incluant l'embargo sur la vente de pétrole ainsi que le contrôle strict des flux de terroristes étrangers qui alimentent les rangs de ce mouvement dans les principales zones de tensions.
- La question des réfugiés : l'implication d'un des réfugiés syriens dans les attentats de Paris laisse entrevoir un durcissement de la position des gouvernements européens à l'égard des réfugiés syriens et irakiens. Une telle situation impacterait négativement la situation humanitaire dans les pays de la région MENA dévastés par la guerre civile, avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir en termes de montée des frustrations et du radicalisme dans certains pays arabes.
- L'avenir de la Syrie : les développements précédents laissent penser que le régime syrien pourrait bénéficier d'un déplacement des priorités de la communauté internationale dans son combat contre le terrorisme à travers une polarisation sur "daesh". Néanmoins, l'existence au sein de cette coalition d'un courant dont la position est intransigeante quant au départ de Bachar Al Assad permet d'atténuer une telle hypothèse.

Les actions mises en œuvre par le Maroc pour faire face au risque terroriste

Le Maroc, qui a fortement condamné les attentats de Paris, joue depuis des années un rôle important en matière d'appui à l'effort mondial de lutte contre le terrorisme dans ses multiples facettes. D'ailleurs, l'apport du Royaume a été apprécié quant à l'identification des auteurs qui ont planifié ces attentats.

Au lendemain de ces actes terroristes, les instances religieuses du Royaume, par le biais du Conseil Supérieur des Oulémas, ont émis une fatwa qui a explicité les conditions légitimes du jihad, en précisant que celui-ci relève exclusivement de l'autorité du Commandeur des croyants, incarnée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'approche globale prônée par le Royaume en matière de traitement de la problématique du terrorisme qui s'articule autour de quatre axes interdépendants :

- La lutte contre l'extrémisme, la pauvreté, l'exclusion, la précarité et l'analphabétisme par le développement humain (INDH).
- La restructuration du champ religieux pour qu'il ne soit pas un vecteur de propagation d'idéologies rétrogrades et obscurantistes.
- Le renforcement de l'Etat de droit via l'approfondissement des pratiques démocratiques et le respect des droits humains.
- Une coopération internationale intense et multidimensionnelle, tant au niveau bilatéral que multilatéral. La réforme du champ religieux au Maroc suscite un vif intérêt des pays d'Afrique du nord et d'Afrique subsaharienne ainsi que des pays européens, vu son efficacité.

En somme, la stratégie anti-terroriste marocaine est jugée globalement positive. Elle devrait néanmoins suivre les mutations rapides de cette nébuleuse dont les modes d'action évoluent rapidement. Cette stratégie mérite d'être complétée, selon les participants à cette rencontre de l'IRES, par la formalisation d'une doctrine permettant de contrer efficacement le discours radical de "daesh".



Les enjeux géostratégiques des espaces maritimes

30 novembre 2015

Lors de cette rencontre internationale, a été examinée la question des tensions sécuritaires qui pèsent sur les espaces maritimes dont, notamment, la piraterie et l'immigration clandestine, les nouveaux défis économiques que suscite la mise en valeur de ces espaces ainsi que les enjeux environnementaux, liés à l'exploitation non durable des ressources marines.

Les participants à cette rencontre ont souligné la nécessité pour le Maroc de transformer les atouts que lui confère sa position géographique privilégiée, au plan maritime, en véritables leviers compétitifs de sa puissance attractive, tout en s'appropriant les instruments juridiques internationaux qui régissent les espaces maritimes à des fins de défense des intérêts prioritaires du Royaume.

La dimension géopolitique et sécuritaire

Les espaces maritimes ont constitué, depuis longtemps, un des éléments clés de la puissance des nations. Les grandes civilisations qui ont jalonné l'histoire de l'humanité avaient, d'ailleurs, fondé leur hégémonie sur le contrôle et la sécurisation des routes maritimes. La mondialisation accélérée a renforcé davantage la portée géostratégique des mers et des océans pour des considérations économiques évidentes, mais aussi pour des raisons géopolitiques, sécuritaires et environnementales.

La géostratégie des espaces maritimes, lesquels concentrent une partie significative des conflits mondiaux, est révélatrice de la hiérarchie des puissances, à l'échelle internationale. Des conflits sont, aujourd'hui, à l'œuvre entre acteurs influents du système mondialisé pour le contrôle des zones maritimes névralgiques. Presque 80% de la flotte maritime mondiale est monopolisée par 20 pays tandis que 25 ports représentent 50% du trafic mondial de marchandises.

Sur le plan sécuritaire, l'accentuation du risque terroriste, en particulier la piraterie maritime et la prolifération d'activités illicites (trafic de drogues et d'armes, migration clandestine...) requiert une coopération régionale et internationale plus étroite afin de contrer ces fléaux qui fragilisent le commerce mondial, menacent la sécurité des voies maritimes et alourdissent le bilan des pertes en vies humaines.

S'agissant du Maroc, la portée stratégique du Déroit de Gibraltar et la persistance de conflits tacites sur le tracé des frontières maritimes sur la côte atlantique avec l'Espagne constituent des enjeux importants pour le Royaume. Outre l'impératif de sécurisation de son espace maritime face aux risques induits par la migration illégale et les trafics illicites, le Maroc ambitionne de faire de sa façade atlantique un levier d'approfondissement de sa coopération avec les pays d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud.

La dimension économique

La littoralisation accrue des activités humaines et économiques confère aux façades maritimes une importance indéniable qui s'intensifierait, à l'avenir, puisque le phénomène de littoralisation concernerait plus de 70% de la population mondiale lors des prochaines décennies. Elle s'accompagne par le développement de mégapoles portuaires intégrées dont l'objectif est d'attirer le maximum de trafic maritime et d'activités connexes.

Au Maroc, les espaces maritimes représentent une source importante de création de richesses. Leur développement harmonieux, à travers une exploitation judicieuse des ressources halieutiques et des richesses naturelles dont regorgent les espaces maritimes, y compris l'offshore profond est nécessaire pour les ériger en relais de croissance durable en vue d'une meilleure intégration du système productif national aux chaînes de valeur mondiales. A cela s'ajoute le défi d'assurer les conditions nécessaires pour favoriser la transition graduelle de l'économie marocaine vers l'économie verte et, ultérieurement, vers l'économie bleue.

Doté d'une façade maritime de 3.500 km et donnant accès à la Méditerranée et à l'Atlantique, le Maroc qui a toujours accordé une importance particulière au développement des infrastructures portuaires se trouve en face de défis liés, notamment, au système de transport maritime, à l'aune de la prédominance des voies maritimes dans le commerce extérieur. Le Royaume devrait ainsi mettre en œuvre une stratégie logistique, à même d'assurer une connectivité maritime performante et de lui permettre de consolider son positionnement en tant que hub maritime et logistique dans le bassin méditerranéen et, ultérieurement, sur la façade atlantique.

Partant de ces développements, il apparaît clairement que la mobilisation du potentiel économique des espaces maritimes est une nécessité incontournable pour permettre au Royaume de transformer les atouts que lui confère sa position géographique privilégiée en avantages compétitifs.



La dimension juridique et réglementaire

Outre les risques induits par l'accroissement de la menace terroriste et de la piraterie, les espaces maritimes ont connu une augmentation importante de la migration clandestine, comme en témoignent les flux migratoires recensés dans le bassin méditerranéen.

Afin de faire face à ce fléau, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour enrichir l'arsenal juridique en matière de droit maritime :

- En termes d'instruments internationaux, le domaine maritime dispose d'un arsenal juridique important qui compte de nombreux dispositifs dont notamment le Droit des Nations Unies de la Convention sur la mer (UNCLOS), liée à la recherche et au sauvetage en mer, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale, le Protocole de Palerme sur la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que les traités relatifs aux droits de l'Homme.
- Pour le Conseil de Sécurité de l'ONU, la crise des migrants en Méditerranée représente un défi majeur. A ce titre, plus de 25 résolutions du Conseil ont été mises en œuvre, autorisant l'application d'embargos et le contrôle des marchandises à bord des navires.
- La Convention "SOLAS" a trait, quant à elle, aux dispositions nécessaires pour la communication, la coordination et le sauvetage des personnes en cas de désastre. Ce dispositif est également renforcé par la Conventions des Nations Unies sur le droit de la mer, qui stipule que l'ensemble des Etats côtiers signataires de cet instrument réglementaire doivent coopérer, en assurant un service permanent de sauvetage et de sécurité à la fois maritime et aérienne.

Le Maroc s'est également doté très tôt d'un dispositif législatif maritime, en l'occurrence le Dahir du 31 mars 1919 portant "Code de commerce maritime" qui a été révisé en 2007. Membre de l'Organisation Maritime Internationale depuis 1962, le Maroc a signé en 2007 la convention internationale sur le droit de la mer.

Le renforcement des capacités juridiques pour s'approprier les instruments juridiques internationaux reste un défi à relever en vue de défendre, au mieux, les intérêts stratégiques du Royaume. Sur le plan institutionnel, la portée multidimensionnelle des espaces maritimes pose la question de l'attribution de leur gouvernance à un département ministériel spécifique.

La dimension environnementale

Les externalités négatives liées au transport maritime, à l'exploitation effrénée des ressources halieutiques et à la pollution des océans et des mers soulèvent d'importants défis dont les impacts sur la biodiversité marine et sur les équilibres environnementaux, dans leur ensemble, ne sont pas des moindres.

L'exploitation accrue des ressources, l'accroissement de l'activité en mer et la pollution marine, qui se traduit notamment par les effets des eaux usées domestiques et industrielles, font peser des menaces écologiques et environnementales importantes sur les espaces maritimes.

La préservation de l'équilibre de l'écosystème biologique et végétal, suppose le respect des engagements internationaux pris par les Etats signataires et l'intégration de la composante développement durable dans leurs stratégies environnementales.

Sur un autre registre, l'accroissement du transport de produits dangereux par le biais des voies maritimes aurait des conséquences importantes sur les mers et les océans. Il y a lieu de soulever, à ce titre, les nombreux incidents survenus en mer, lesquels ont porté de graves atteintes à l'environnement maritime et à sa biodiversité. Face à ces cas de pollution marine accidentelle, le droit international impose aux Etats côtiers de déployer des mesures d'assistance maritime pour assurer la protection des littoraux.

Sur le plan national, la vulnérabilité des espaces littoraux aux effets induits par l'intensification des activités humaines et industrielles, aggravée par le réchauffement climatique, place la gestion durable des espaces maritimes au rang des priorités des politiques publiques, comme en témoigne le plan "Halieutis" lancé par le Maroc en 2009.

Outre la mise en œuvre de mesures réglementaires appropriées, la préservation de la durabilité de ces espaces est tributaire d'une sensibilisation accrue des acteurs concernés et l'adoption d'un comportement rationnel et soucieux, en matière d'exploitation des ressources maritimes.



One Africa Futures Round Table

4-5 décembre 2015

La rencontre internationale, intitulée "One Africa Round Table" a été organisée en partenariat avec l'Unesco et le Forum des Etudes Futures pour l'Afrique et le Moyen Orient (FSF) dans le cadre des activités de ce dernier, destinées à développer la prospective et l'analyse des tendances futures en Afrique du Nord à travers, notamment, la production de bulletins de veille (North African Horizons).

Cette rencontre a permis de passer en revue deux bulletins de veille intitulés respectivement "gérer la rareté de l'eau en Afrique du Nord" et "l'avenir des bidonvilles en Afrique du Nord". En parallèle, des ateliers de travail ont été organisés entre les participants pour tester les méthodes de prospective de l'UNESCO sur les deux thématiques susmentionnées.

Les débats ont porté essentiellement sur l'approche prospective de l'UNESCO, laquelle est centrée sur la responsabilité collective et la participation des acteurs pour la recherche de solutions aux problématiques de développement (démarche ascendante de type "bottom-up"). Cette méthodologie de type inclusive qui rompt avec la démarche descendante (top-down) a donné lieu au développement par l'UNESCO de laboratoires d'apprentissage dans le monde, permettant d'expérimenter des hypothèses et des solutions novatrices.

La rencontre internationale s'est déroulée en deux jours, selon 3 sessions :

Session de présentation des "newsletter" ou bulletins de veille

La première newsletter sur le thème "gérer la rareté de l'eau" a été présentée en mettant en relief les points suivants :

- La pénurie d'eau : l'Afrique du Nord est la région qui subit le plus grand stress hydrique dans le monde, avec une réduction importante des disponibilités en 2050. Cela creuserait un fossé de plus en plus grand entre l'offre et la demande, un coût d'adaptation de plus en plus élevé et des possibilités de conflits.
- En Afrique du Nord, la gestion de l'eau reste centrée sur la gestion de l'offre (amélioration des systèmes d'accès à l'eau et de distribution), au détriment de la gestion de la demande. Des changements semblent se dessiner pour s'orienter vers une gestion de la demande, essentiellement à travers la tarification. Il est constaté aussi l'émergence de solutions de type partenariat public privé, comme au Maroc.

- La demande en eau dans l'agriculture est également une problématique centrale en Afrique du Nord. Il est à souligner une amélioration des systèmes d'approvisionnement, une meilleure collecte de données et la mise en place de plateformes technologiques de solutions.

Cette situation présente plusieurs défis :

- La sécurité hydrique est menacée : en 1960, 3430 m³ par an étaient disponibles, en 2000 : 950 m³ et en 2025 : 667 m³.
- La problématique de l'eau induit une concentration des populations sur les régions côtières : 70 à 90% des populations vivent dans les régions côtières.
- L'usage de l'eau subit une compétition interne entre agriculture, tourisme (arrosage de terrains de golf...) et d'autres secteurs.
- La culture locale est dominée par la perception de l'abondance de l'eau. Le citoyen considère que l'eau est un bien courant qui devrait être gratuit et subventionné par le gouvernement.

Face à ces défis, il y a des opportunités à saisir :

- La situation géographique de l'Afrique du Nord est plutôt bonne, disposant de conditions climatiques relativement favorables, une main d'œuvre qualifiée et une population jeune : 4% de la population est âgée de plus de 60 ans contre plus de 14% en Europe et en Amérique.
- L'existence de beaucoup d'eau saumâtre et la disponibilité du foncier pour développer l'énergie solaire offrent un potentiel important en matière de désalinisation.
- La prise de conscience de la rareté de l'eau par les citoyens, si elle est effective, pourra constituer un progrès considérable.

La présentation de la deuxième newsletter sur les bidonvilles a insisté sur les points suivants :

- En 2050, les 2/3 des Nord-Africains vivront dans les zones urbaines. Il s'agit d'un défi énorme car l'accès au logement sera encore plus difficile.



- Les populations des bidonvilles sont confinées dans une logique d'exclusion de l'éducation, des services de base, des financements...
- Des solutions sont préconisées et parfois testées : soutenir l'économie informelle des bidonvilles, lutter contre la pauvreté, autonomiser les populations et valoriser leur potentiel.

Session de synthèse des ateliers

- La prospective est née de la remise en question d'un présent élastique (transposition du présent sur le futur).
- Le futur n'est pas imaginable totalement. Il convient d'y réfléchir de "manière désinhibée". Le futur a un rôle dans la manière et la capacité d'agir sur le présent.
- Trois notions sont importantes pour réfléchir le futur et dont il faudrait se méfier : la tyrannie du passé (retour vers l'arrière), la tyrannie du présent (l'urgence), la tyrannie du futur (l'incertitude).
- La prospective stratégique suppose un temps pour l'anticipation et un temps pour la stratégie d'action, l'objectif étant d'aboutir à une vision partagée.
- La complexité est une ressource plutôt qu'une contrainte. L'incertitude est notre liberté.
- L'approche ascendante permet de faire émerger des solutions enracinées dans la vision des populations. Il convient d'aller vers des modèles de sociétés de "connaissances intensives", fondées sur l'intelligence collective
- Il faut saisir la complexité en mettant ensemble la sagesse, la créativité, la spontanéité et la fluidité des réseaux (learning as knowledge creation).

Session de clôture

Les points saillants soulignés lors de cette session sont les suivants :

- Envisager la création d'un réseau MENA pour la prospective à l'image du réseau des futuristes africains, créés dans le cadre du PNUD dans les années 90. L'un des objectifs du réseau MENA serait d'impliquer ou du moins de sensibiliser les décideurs à la démarche prospective, laquelle permet l'innovation dans l'approche et la solution aux problèmes du continent.

- Insuffler la culture de l'anticipation dans les sphères décisionnelles car Les décideurs ont un rapport au temps qui est celui du temps politique (vision de court terme). Les décideurs se trouvent, de ce fait, souvent en décalage avec le temps du citoyen. Ce constat est particulièrement valable en matière de prospective territoriale qui suppose une vision de long terme.
- Introduire la prospective territoriale dans les cursus universitaires, promouvoir des plateformes numériques et développer des ressources numériques pour la formation à distance.

Enfin, l'expérience marocaine de la prospective au niveau de l'IRES a été présentée comme un possible point d'ancrage du "réseau de prospective MENA" s'il venait à être créé. L'IRES qui a adopté l'approche systémique en matière de prospective pourrait mettre à la disposition du réseau sa plateforme numérique des ressources exploratoires et prospectives.

Il a été également précisé qu'au Maroc, la question du "temps long" ne se pose pas politiquement car la réflexion à l'IRES est conduite sur la base d'un "horizon de Règne". Néanmoins, l'expérience de l'IRES montre qu'en termes de prospective, il faut prendre en ligne de compte les résistances au changement.





Présentation d'ouvrages





L'IREs a organisé, en 2015, des rencontres de présentation et de discussion d'ouvrages, respectivement, le 5 mars 2015, le 28 mai 2015, le 12 novembre 2015 et le 15 décembre 2015. Ces ouvrages, qui ont fait l'objet d'une lecture disciplinaire croisée, sont en rapport avec les domaines intéressant les activités de l'Institut.

Il s'agit, respectivement, du livre intitulé "Maroc : Emergence et développement global - Une volonté plus forte que les crises " du Pr. Henri-Louis VEDIE, de l'ouvrage des Professeurs Stefan AYKUT et Amy DAHAN, intitulé "Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales" et ceux intitulés "Géopolitique du blé : Un produit vital pour la sécurité mondiale" du Pr. Sébastien ABIS et "Digital futures, digital transformation : From lean production to acceluction" du Pr. Ahmed BOUNFOUR.

Maroc : Emergence et développement global - Une volonté plus forte que les crises

Considéré comme un rapport d'étape de 15 ans de réformes menées sous l'impulsion de SM Le Roi Mohammed VI, cet ouvrage met en exergue les progrès réalisés au Maroc dans les secteurs socio-économiques.

Les lectures croisées de l'ouvrage et les débats ont permis de mettre en relief les points suivants :

- Une définition consensuelle du concept de "l'émergence " fait défaut. Ce concept est généralement utilisé pour qualifier la situation d'Etat, jadis "en développement " et dont les indicateurs économiques ont connu un accroissement significatif, les plaçant désormais à mi-chemin entre les pays avancés et ceux en développement.
- Au Maroc, le débat sur l'émergence est récent. Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a souligné, lors de Son Discours du le 20 août 2014, à l'occasion de la Fête de la Révolution du Roi et du Peuple que "... le Maroc avait vocation à intégrer le concert des pays émergents, en précisant que les prochaines années seraient décisives pour atteindre cet objectif ...".
- Le Maroc a fait preuve de résilience face à la conjoncture internationale. Il a réussi la transition dans le contexte des changements politiques survenus dans le monde arabe dans le sillage des mouvements populaires, grâce notamment aux réformes entreprises dans différents domaines. Le Maroc a prouvé son statut en termes de maturité politique et de stabilité sociale. Son économie a pu renforcer sa résilience face à la concurrence étrangère.



- Le Maroc a mis en place depuis le début des années 2000, plusieurs stratégies sectorielles ciblées qui ont favorisé la modernisation de l'économie marocaine. À ce titre, de nouveaux secteurs, en l'occurrence l'aéronautique et l'automobile, présentent aujourd'hui de véritables relais de croissance pour l'économie marocaine.
- Les efforts engagés par le Maroc en matière de développement socio-économique devraient être poursuivis. L'éducation, la santé et l'économie informelle sont parmi les axes prioritaires sur lesquels le pays devrait agir pour accélérer son processus d'émergence.
- L'engagement du Maroc en faveur des énergies propres s'inscrit dans une approche de développement durable qui vise, entre autres, de développer la part des énergies renouvelables dans le marché énergétique national et de faire du pays, à terme, un acteur majeur en matière d'exportation de l'énergie vers l'Europe.
- L'investissement en capital humain, une des composantes clés du capital immatériel, pourrait participer à la compétitivité globale du pays. De plus, un intérêt particulier devrait être accordé aux Marocains du Monde.

Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales

Cet ouvrage, qui intervient dans la perspective de l'organisation de la COP21 à Paris, permet d'appréhender la question du climat sous tous ces aspects. Il passe en revue vingt années de négociations climatiques internationales, depuis le protocole de Kyoto et met en exergue la participation mondiale à l'effort d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Il présente, également, les enjeux de ce processus dont l'issue promet d'être décisive pour l'avenir de la planète.

L'histoire complexe des négociations climatiques internationales est marquée par différentes actions politiques internationales, notamment la création du GIEC en 1988, la réunion de Rio en 1992, le lancement de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la signature du protocole de Kyoto en 1997 pour une entrée en vigueur en 2005.

Plusieurs concepts ont progressivement participé à la définition d'un cadre de négociations climatiques commun et l'esquisse d'une approche qui prend en considération la divergence des situations, des responsabilités des pays, des moyens des parties prenantes ainsi que de leurs engagements de limitation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de principes reconnus dans la lutte contre le réchauffement climatique : "Principe de précaution, principe de responsabilité commune mais différenciée, droit au développement et l'élaboration d'une approche globale et de partage du fardeau des émissions entre les pays. "

Plusieurs difficultés entravent la bonne marche de la gouvernance climatique. D'ailleurs, la question de la gouvernance exige une approche qui prend en compte deux éléments essentiels : la diversité des acteurs, de leurs intérêts divers et parfois hétérogènes et l'importance de cohérence en matière de stratégie.

La problématique du climat devrait être principalement appréhendée par rapport aux différents enjeux sous-jacents des négociations internationales climatiques. De plus, elle devrait être envisagée à l'échelle internationale avec d'autres priorités, notamment la souveraineté nationale, le maintien du modèle de développement économique...

Les Etats-Unis, l'Europe et les pays émergents sont des acteurs majeurs des négociations climatiques. La question climatique aux États-Unis évolue suivant les alternances politiques et les enjeux géopolitiques et énergétiques. En Europe, l'intervention de la Commission européenne se manifeste par une contribution par différents leviers sur les politiques énergétiques des Etats membres sans en avoir directement les compétences.



Les pays émergents, quant à eux, constituent un groupe hétérogène, accordant la priorité au développement sur les autres objectifs et s'engagent dans une trajectoire d'adaptation au changement climatique pour le court terme plutôt qu'une réduction des émissions de carbone sur le long terme. La Chine, le Brésil et l'Inde sont devenus des acteurs centraux dans les négociations climatiques de par leurs modèles très différents de développement, leur démographie et leur croissance économique.

Le véritable enjeu climatique réside dans la capacité des Etats à réduire l'intensité du réchauffement climatique afin de construire un nouvel ordre de gouvernance. Les grands leviers pour une transformation écologique sont, entre autres, la volonté politique en vue de renforcer la gouvernance climatique des pays et la mobilisation des synergies entre les acteurs impliqués et l'engagement effectif des parties prenantes (Etats, entreprises privées, sociétés civiles et communautés des chercheurs).

Un nouvel accord international sur le climat pourrait contribuer à la mise en œuvre d'un changement de paradigme tout en considérant le défi climatique comme une opportunité. L'économie verte et les nouvelles technologies écologiques sont de véritables gisements d'emplois et créatrices de valeurs et de richesses.

Géopolitique du blé : un produit vital pour la sécurité mondiale

Cet ouvrage permet d'appréhender les questions agricoles sous l'angle géopolitique. Il s'attèle à montrer le poids du blé et l'ampleur de sa place comme ressource stratégique dans les échanges économiques et rappelle les enjeux diplomatiques s'y rapportant à l'échelle internationale ainsi que les risques tant exogènes qu'endogènes auxquels est soumis le blé.

Les lectures croisées de l'ouvrage et les débats ont permis de mettre en exergue les éléments suivants :

- L'agriculture et la sécurité alimentaire figurent au carrefour des risques majeurs globaux, tels qu'ils sont définis par le Forum Economique Mondial. La raréfaction des ressources et la volatilité des prix agricoles sont l'un des enjeux les plus complexes auxquels se trouvent confrontés plusieurs pays.
- Entre la croissance de la population mondiale, les conséquences du changement climatique qui s'accroissent et l'accroissement des disparités socio-territoriales, il serait difficile de nier le caractère géopolitique des questions agricoles dont les céréales qui constituent, sur le terrain diplomatique, des denrées stratégiques.
- Dans ce contexte, le commerce du blé joue un rôle crucial. Sa circulation s'avère essentielle à la stabilité des Etats et de l'ordre mondial, notamment dans le pays en développement. La logistique, permettant de rapprocher l'offre à la demande, constitue un facteur déterminant et ses différents acteurs ont une implication manifeste dans la sécurité alimentaire mondiale.
- Le blé, denrée de base de l'alimentation mondiale, demeure très inégalement réparti sur la planète. Aux défis de sa production s'ajoutent ceux des investissements nécessaires pour que les disponibilités en blé puissent répondre à la progression de la demande et anticiper les ruptures potentielles dues aux conditions climatiques et/ou géopolitiques. Le recours importations permet à de nombreux pays de satisfaire leurs besoins alimentaires nationaux.
- Le blé se place au cœur du système mondialisé et des échanges internationaux. Les pays pourraient développer, ainsi, des mécanismes de coopération entre les Etats, les sociétés privées... ou des mécanismes de concurrence qui pourraient s'exacerber pour le contrôle ou la disponibilité de cette ressource.



- Le changement climatique affecte considérablement la productivité des cultures céréalières, en général et celle du blé en particulier. La compréhension des mécanismes du changement climatique représente un élément fondamental pour la conception d'une agriculture capable de satisfaire les besoins alimentaires mondiaux.
- Dans la région de la Méditerranée, le taux d'importation en blé est en croissance, vu notamment les besoins de ces pays, y compris le Maroc. La proximité géographique de la France avec la Méditerranée représente un atout, dans la mesure où l'exportation et le commerce du blé sont davantage facilités. La France et les pays méditerranéens sont appelés à renforcer leur coopération sur les questions agricoles et alimentaires.
- De par le poids du secteur agricole dans l'économie nationale, en termes d'emplois et de source de revenus d'une large frange de la population, le Maroc a subi à la fois les effets du changement climatique, en termes d'altération des bases productives de l'agriculture et les conséquences de la hausse des cours mondiaux des céréales sur ses équilibres externes, en particulier lors de la crise alimentaire mondiale entre 2007-2008.
- Le Plan Maroc Vert, qui ambitionne de moderniser et de renforcer la compétitivité du secteur agricole national, devrait contribuer à atténuer la vulnérabilité de ce secteur aux chocs exogènes et en faire un vecteur de développement économique et social du Royaume.
- Pour s'adapter à la dynamique de l'offre et de la demande du blé, le renforcement de la recherche agronomique et la promotion de progrès technique s'avèrent indispensables.
- Le recours à des approches prospectives constitue une référence indéniable permettant de relever les défis auxquels le secteur agricole est confronté, de déterminer les options qui lui sont ouvertes et de concevoir des politiques publiques efficaces en matière de sécurité alimentaire.

Digital futures, digital transformation : from lean production to acceluction

Cet ouvrage présente les tendances qui accompagnent l'émergence du monde numérique de demain, ainsi que les enjeux et les défis qui s'y rapportent.

L'ouvrage renvoie au programme de recherche international ISD porté par la Fondation CIGREF, dont l'idée centrale est de designer l'entreprise de 2020, de définir ses usages numériques, ses espaces de création de valeur et ses modes de gouvernance.

Les lectures croisées de l'ouvrage et les débats ont concerné les questions suivantes :

- L'ouvrage d'Ahmed BOUNFOUR renvoie au programme International de Recherche ISD "Information Systems Dynamics", porté par la Fondation CIGREF et soutenu par plusieurs grands mécènes industriels, dont la vocation est de comprendre les transformations numériques émergentes afin d'accroître la valeur et la compétitivité des entreprises, leur potentiel d'innovation et contribuer ainsi au développement économique, social et humain des sociétés.
- L'émergence d'une culture numérique, non seulement dans la sphère privée des individus, mais également dans les entreprises apporte des transformations en profondeur dans les comportements, les modes de vie et de production ainsi que les manières de faire et de penser. Elle contribue à la création de nouveaux usages et besoins et à l'émergence de nouvelles fonctions qui nécessitent une adaptation des compétences et des métiers existants.
- Dans un contexte marqué par une connectivité en tout lieu, un mode de vie de plus en plus collaboratif, un foisonnement de données, une évolution de l'accès au savoir, la révolution numérique doit prendre en compte les mutations profondes issues de la globalisation, de l'innovation et des récentes crises.
- La révolution digitale bouscule le modèle d'affaires et la culture même de l'entreprise. La transversalité des impacts du numérique sur son fonctionnement, son organisation, ses processus, ses équipes, et sa gouvernance implique la coopération des différents acteurs de l'entreprise. La mise en place d'une gouvernance adaptée au service de la transformation engagée est primordiale et impose l'allocation des moyens de l'entreprise à des fins d'innovation, de création de valeur et d'optimisation de la gestion des risques.



- L'investissement dans les technologies numériques contribue à la performance de l'entreprise, à la création de valeur, à la désintermédiation à travers la réduction des coûts et à la co-production.
- L'apport de la fonction système d'information est placé au centre de la stratégie de transformation numérique de l'entreprise et l'amène à être de plus en plus partie intégrante de la création de valeur.
- La révolution digitale pourrait engendrer une transformation des politiques publiques et constituer un enjeu de souveraineté pour les pays. Elle constitue l'un des leviers du développement économique à même de restaurer la confiance institutionnelle qu'accordent les citoyens à leur pays et ce, en favorisant leur participation à l'élaboration des politiques publiques et en leur accordant l'accès aux données et informations publiques. Ainsi, la révolution digitale pourrait stimuler l'esprit d'innovation, indispensable pour concevoir les services publics de demain, tout en favorisant la désintermédiation.
- La lutte contre la cybercriminalité constitue l'un des défis majeurs de la transformation numérique. La dématérialisation des données et l'usage de l'Internet entraînent un accroissement massif des menaces externes comme les fraudes et les cyberattaques.
- La réussite de la transformation numérique au Maroc est tributaire, entre autres, de la compréhension de la tendance de la digitalisation et de l'établissement d'un travail de prospective sur les métiers de demain. En parallèle, le Maroc devrait accorder une grande importance à la cybercriminalité, l'une des menaces qui se profile à l'horizon et ce, en identifiant les infrastructures critiques.